

Compte rendu

***Assises du
développement
durable***

12 ET 13 DÉCEMBRE 2022

pantheonsorbonne.fr



**Retrouvez ce document en ligne dans la rubrique
Engagement puis Développement durable sur**

pantheonsorbonne.fr



Objectifs des Assises du développement durable

L'objectif des Assises du développement durable est d'avoir une meilleure compréhension des grandes transitions que nous vivons pour mieux s'y adapter.

Le premier temps-fort des deux jours consacrés au développement durable au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a été la cérémonie d'ouverture, suivie de deux tables rondes permettant de dresser une typologie des enjeux sur le sujet et d'esquisser de premières pistes de réflexion grâce aux chercheurs et acteurs mobilisés autour de cette thématique. Le discours d'ouverture a été prononcé par Ariane Dupont-Kieffer, vice-présidente déléguée en charge de la Responsabilité sociétale à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Anne Le Naëlou, maîtresse de conférences en sociologie et démographie (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) l'a rejoint pour modérer les deux tables rondes. La suite des deux jours consacrés au développement durable au sein de l'université a été organisée autour d'ateliers où étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs ont eu l'opportunité de s'informer mais aussi d'échanger leurs idées et de contribuer aux réflexions sur l'avenir. Il convient de saluer et de remercier le comité d'organisation qui répondait au souci d'impliquer les élus des trois conseils centraux pour préparer ces assises dans un esprit d'ouverture et de co-construction.

Les membres du comité d'organisation des assises

Pour le conseil d'administration : Sabine Barles, professeure des universités Aménagement de l'espace, urbanisme (représentante des enseignants-chercheurs, EC), Valérie Chénieux, responsable de site Maison des sciences économiques (représentante des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé, BIATSS) et Gwendoline Valentin (représentante étudiante).

Pour la commission de la Recherche : François Chausson, professeur des universités Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux, vice-président Culture, rayonnement scientifique et lien Science-Société (représentant des EC), Marie-Aude Buisson, chargée du partenariat et de la valorisation de la recherche à la direction de la Recherche et de la Valorisation (DIREVAL) (représentante des BIATSS).

Pour la commission de la Formation et de la Vie universitaire : Joseph Moure, professeur des universités Études cinématographiques et audiovisuelles (représentant des EC), Pierre Molard, responsable administratif de l'École de droit de la Sorbonne (représentant des BIATSS) et Esteban Bougeard (représentant étudiant).

Ainsi que : Fabienne Peraldi-Leneuf, vice-présidente chargée de l'Europe ; Anne Rousselet-Pimont, vice-présidente déléguée chargée des Bibliothèques et de la Science ouverte ; Julien Benini, directeur général des services ; Alexane Riou, directrice de cabinet ; Lionel Ruiz, directeur adjoint de cabinet ; Anne le Naelou, directrice de la Cité du Développement durable ; Denis Magnin, directeur Patrimoine immobilier Catherine Robin, directrice du Développement durable ; Aurelia Jennequin, directrice adjointe de la Communication ; Anne-Sophie Coppin, déléguée générale de la Fondation Panthéon-Sorbonne ; Karinne Rosenthal, cheffe projet direction du Développement durable ; Ariane Dupont-Kieffer, vice-présidente déléguée en charge de la Responsabilité sociétale s'est appuyée sur la direction du Développement durable pour assurer le pilotage et la coordination de cet événement. Nous adressons également nos remerciements à l'ensemble des intervenants et des participants. Pour conclure, nous remercions la présidence de ses encouragements tout au long de ces assises.

Table des matières

Table ronde 1 : Les enjeux du développement durable	7
Table ronde 2 : Quelle université durable ?	9
Atelier 1A : Formation sur le développement durable	11
Atelier 1B : Biome, un projet de recherche sur le développement durable au sein d'Una Europa et le guichet pour le montage projets de la D2P de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	12
Atelier 2A : Bibliothèques et développement durable	15
Atelier 2B : Les enjeux de la transition socio écologique d'un laboratoire en sciences humaines et sociales : le cas Géographie-cités	19
Atelier 3A : Mobilité, logistique, sobriété énergétique et numérique	22
Atelier 3B : Ressources humaines — Recrutement, logement, transport et fatigue	27
Atelier 4A : Défis et étapes pour une alimentation durable à l'université ?	31
Atelier 4B : Ressources humaines et formation aux nouveaux métiers	35
Clôture des assises	39
Suggestions reçues dans les boîtes à idées	48
ANNEXE — Les objectifs de développement durable et le Plan vert des universités	50

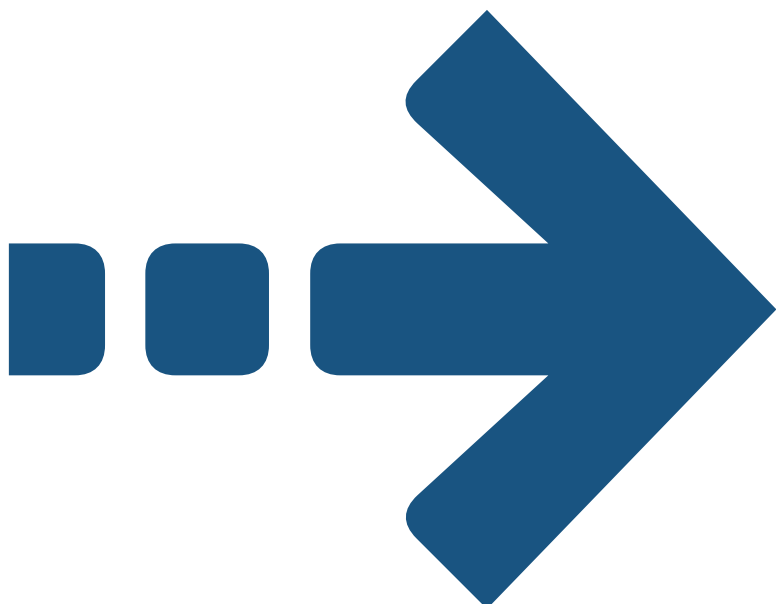


Table ronde 1: Les enjeux du développement durable

Intervenants

Mireille Chiroleu Assouline, professeure d'économie de l'environnement, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, PSE

Martial Vialleix, chargé d'études écologie urbaine/doctorant, Département environnement urbain et rural (DEUR) – UMR Géographie-cités, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Fabien Esculier, chercheur, coordonnateur du programme de recherche-action OCAPI au LEESU - École des Ponts ParisTech

Olivier Gallet, professeur, chargé de mission transition sociale et environnementale CY Cergy Paris Université et directeur de la chaire Biodiversité CY Fondation

Marc Fasiolo, président de S2T

Anthony Dumoulin, directeur du Département énergie/exploitation de S2T

Différents rapports, dès les années 70, ont mis en garde vis-à-vis du caractère non durable du mode d'exploitation des ressources énergétiques et naturelles par les sociétés industrielles occidentales. Depuis, ces impacts environnementaux se sont globalement amplifiés, pour certains de manière exponentielle, conduisant à un dérèglement d'ampleur planétaire, caractérisé par un dépassement des limites du Système Terre. **Le développement durable a été défini de façon générale comme un développement qui permet aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans empêcher les générations futures de subvenir à leurs propres besoins**; ce qui met donc un accent important sur la justice intergénérationnelle. Le flou de cette définition a contribué aux difficultés rencontrées dans la mise en place de politiques appropriées, difficultés et retards qui alimentent l'éco-anxiété. À la notion

de développement durable s'est progressivement greffée la notion de responsabilité sociétale, sociale et environnementale des entreprises, qui a un rôle à jouer comme tous les agents économiques.

L'homme naturellement agit sur son environnement en respirant, via son activité agricole (depuis 8 000 ans, 300 Gt CO₂ dégagé) **et en utilisant des énergies fossiles** (depuis l'an 1850, 150 Gt de CO₂ dégagé). Il produit du CO₂ absorbé par la photosynthèse (1/3 par les plantes terrestres et 2/3 par les végétaux aquatiques) et contribue ainsi à une augmentation de la biomasse. De fait, cette production de CO₂ n'est pas compatible avec une destruction des forêts ou des écosystèmes aquatiques. **La durabilité dépend de l'équilibre entre ces deux actions interconnectées** via la prise en compte et la préservation de la nature donc de la biodiversité. Des actions individuelles ou collectives peuvent atténuer notre impact par exemple : le développement durable. La démarche développement durable peut s'apparenter à la démarche qualité des entreprises et universités. Elle a mis longtemps à être accepté mais c'est désormais une démarche parfaitement intégrée à n'importe quelle activité économique ou même d'enseignement. Comme la démarche qualité, la démarche développement durable nécessite l'adhésion et la participation de tous : les poubelles de tri sont inutiles si les agents ne mettent pas les déchets dans les bonnes boîtes.

Le développement durable nécessite une approche multidisciplinaire et un cadre de réflexion au-delà du seul changement climatique. Le cadre des limites planétaires (2009) élargit le spectre des éléments à prendre en compte pour que l'humanité puisse vivre dans un écosystème sûr, c'est-à-dire évitant les modifications brutales, non linéaires, potentiellement catastrophiques et difficilement prévisibles de l'environnement. Les autres limites portent sur de multiples processus en interaction avec l'utilisation de l'eau douce, l'acidification des océans, sur le changement de

l'utilisation des sols, l'érosion de la biodiversité, la pollution de l'atmosphère par les aérosols, la diminution de la couche d'ozone, la perturbation des cycles biochimiques de l'azote et du phosphore. Sur nombre de ces sujets notre université dispose de recherches publiées ou en cours.

L'azote est un exemple très intéressant avec les travaux sur les usines d'engrais qui utilisent du méthane fossile pour synthétiser des engrais azotés. L'azote passe des engrais aux céréales, à l'alimentation puis aux excréments. Après la toilette et l'égout, les stations de traitement des eaux usées utilisent de nouveau beaucoup d'énergie et de méthane fossile pour détruire l'azote des urines. L'effet est aussi accentué dans les sociétés riches qui consomment plus d'aliments et notamment de protéines que les besoins normaux pour être en bonne santé. L'externalisation des déchets urbains, la séparation des cycles naturels sont désormais intégrés à la recherche. **La recherche doit être engagée**, écologique et **incarnée**. La société économique est la bienvenue pour faire des propositions réelles dans une perspective de sciences citoyennes.

Une des conclusions paradoxale et moins attendue que nous apprend le dernier rapport du GIEC est qu'une augmentation de la température de 4°C d'ici 2100 aura un pire effet sur les plus gros pollueurs (pays tempérés) que sur les zones peu peuplées du cercle polaire. Le Groenland redeviendrait vert et donc potentiellement cultivable et les zones désertiques devraient recevoir davantage de pluie. Il reste indéniable que les gros pollueurs actuels seront les plus impactés. Le développement durable remet en quelque sorte les compteurs à zéro, tous les pays étant contraints d'évoluer, les pays riches vers plus de sobriété, les pays pauvres vers une utilisation plus équilibrée des ressources naturelles.

Les villes extraient des ressources pour leur fonctionnement avant de les rejeter dans l'environnement (métabolisme urbain), à l'instar de la respiration et la photosynthèse. La majorité des problèmes écologiques naissent d'un déséquilibre entre consommation de ressources et gestion de ces rejets parmi lesquels les émissions de gaz à effet de serre ou les déchets. Comment les acteurs de l'urbanisme pensent-

ils l'urbanisme durable au regard de ces enjeux ? Les considérations économiques façonnent la grande majorité des démarches durables, tant les enjeux écologiques nécessitent de renouveler en profondeur les manières classiques de faire l'urbanisme (étalement urbain, densification...). Le bâtiment neuf a beaucoup évolué sous la pression de la réglementation, de l'importance des labels, de la diminution des besoins et récupération de ce qui fonctionne toujours (recyclage). Le logement neuf est une partie de l'ensemble qui nécessitera une évolution des propriétaires de bâtiments existants. La transition énergétique repose sur trois piliers : l'isolation (amélioration du bâti, des fenêtres, etc.), les chaudières plus performantes et l'énergie décarbonée (par récupération ou renouvelable), et en fin le pilotage et la sensibilisation des usagers.

Tous ces exemples attestent qu'il est essentiel d'élargir le débat autour du développement durable et de ne pas le limiter à résilience, transition énergétique, économie circulaire, etc.

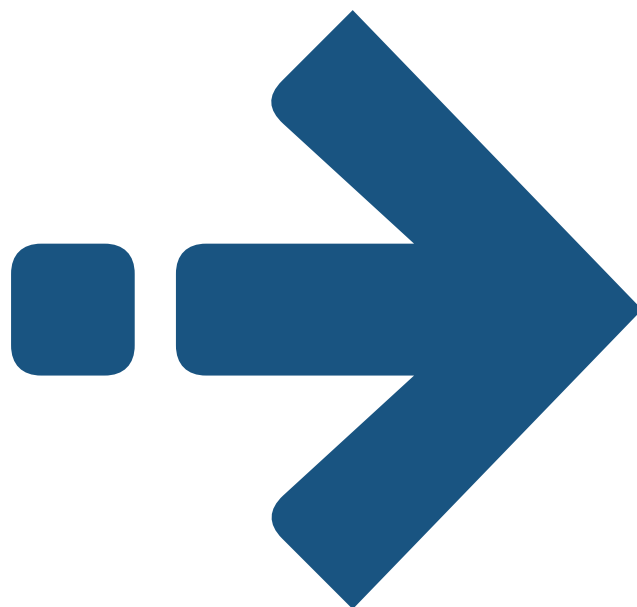


Table ronde 2 :

Quelle université durable ?

Intervenants

Marie-Julie Jacquemot, Freie Berlin – Project manager Una Europa

Denis Magnin, directeur du Patrimoine immobilier, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Yann Toma, président de Sorbonne Développement durable

Hugo Puivif, étudiant master 2 Bio Terre, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Catherine Robin, directrice du Développement durable, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Selon les acteurs de l'université, participants aux assises, la notion d'université durable recouvre des significations différentes.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne participe à l'alliance européenne Una Europa qui a mis en place depuis plusieurs années une cellule «sustainability» où les différentes universités de l'alliance présentent leurs innovations en matière de développement durable. La participation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à Una Europa est une opportunité de partage des meilleures pratiques.

L'université durable selon la **direction du patrimoine Immobilier** (DPI) est beaucoup centrée sur la transition énergétique de 22 sites de l'université (plus de 100 000 m²) afin de réduire une facture énergétique en forte hausse (représentant déjà 1,9 millions d'euros avant hausse). Cela signifie d'engager des solutions techniques et des usages à changer. 20 % des sites (*Big Five* Panthéon, Saint-Charles, etc.) consomment 80 % de la facture (clos et couverts). La DPI a été sollicitée par le passé pour assurer la sécurité, puis l'accessibilité au handicap et désormais la sobriété énergétique est mise en avant dans leur politique d'actions.

Le développement durable ne concerne pas seulement l'environnement mais aussi les avancées sociales (comme l'aménagement des structures aux personnes handicapées).

L'université durable, c'est aussi en matière pédagogique, **des masters pleinement dédiés au développement durable** comme le master Bio Terre aux côtés de séminaires spécialisés au sein de *curricula* existants. Un étudiant actuellement inscrit dans cette formation nous a éclairés sur le fonctionnement d'un tel cursus dédié. Ce master repose beaucoup sur des ateliers et des mises en pratique. Malgré la diversité des profils intégrant ce cursus, il n'y a pas de remise à niveau, les étudiants se remettent à niveau ensemble. Ils adoptent naturellement une démarche participative et engagent ensemble une réflexion sur les transitions écologiques, leurs effets et aussi leurs dilemmes.

L'université durable, c'est aussi **sorbonnetransition.org**, une co-construction active de tous les agents, issue d'un travail de partenariat avec chercheurs, doctorants multidisciplinaires et partenaires extérieurs spécialisés tels que des organisations non gouvernementales (ONG) ou l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Pour conclure cette matinée, et prenant en compte des riches contributions de la matinée, la directrice du Développement durable de Paris 1 Panthéon-Sorbonne a présenté sa vision d'une université durable : **Une université avant tout responsable, forte de sa diversité et des trois familles qui la composent** (les enseignants-chercheurs, les étudiants et le personnel administratif) par les actions qu'elle propose et met en œuvre en s'appuyant sur toutes les énergies existantes : plus de 44 000 étudiants et environ 4 000 personnels, sur plus de 22 centres éclatés.

Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une université

qui s'engage pleinement en faveur du **développement durable**. Elle s'appuie sur les directives ministérielles et utilise les outils comme le **référentiel DD&RS (développement durable & responsabilité sociétale)** mis à sa disposition pour opérationnaliser concrètement le Plan vert. L'élaboration du Plan vert qui émanera de ces assises a été inscrit comme une priorité en vue de la **labellisation**. Elle permettra à l'université de s'engager dans une démarche d'amélioration continue en intégrant les enjeux de transition dans ses principales missions de recherche et de formation ainsi que dans ses activités de vie de campus avec ses 22 centres.

Même si les événements extérieurs de ces dernières années ont imposé un environnement contraint, d'abord avec la pandémie, puis plus récemment avec la crise énergétique, l'université a réagi et agi avec de nouvelles organisations du travail (télétravail), de nouvelles façons d'organiser l'enseignement (cours en distanciel).

L'université durable est donc celle qui s'adapte aux changements. C'est aussi celle qui s'occupe d'améliorer le quotidien de ses agents par un environnement plus accueillant où les liens sociaux peuvent se développer, en initiant des activités participatives faisant écho à l'agenda social qui a été proposé ces dernières années.

Quelques faits marquants depuis la création en 2019 de la direction du Développement durable :

- la désignation de la vice-présidente en charge de la Responsabilité sociétale (RS) et d'une

cheffe de projet pour œuvrer dans la direction Développement durable ;

- un schéma développement durable présenté au bureau de la présidence en mars 2022, où le Plan vert et la labellisation ont été pointés comme les priorités pour ne pas dire urgences ;
- la création d'un comité de pilotage pour les Assises du développement durable ;
- la semaine étudiante du développement durable et l'implication de la commission CVEC dans laquelle il existe désormais une rubrique Citoyenneté et développement durable, les étudiants comme le personnel peuvent y proposer des projets à destination exclusivement des étudiants qui peuvent bénéficier d'un financement sous réserve de l'avis de la commission ;
- le travail sur les *rankings*/classements notamment sur la partie qualitative avec la direction en charge du pilotage ;
- la participation à la **COP 27**, etc.

Comment aller encore plus loin ? Les réflexions issues des ateliers des assises doivent renforcer les actions et **être un accélérateur d'actions plus créatives et plus audacieuses** encore que l'idée même de ces premières assises... ou de saisir l'opportunité d'être invité à l'université du Caire pour s'inviter ensuite à la COP 27 afin de progresser avec l'ensemble des acteurs de l'université et de contribuer à un rayonnement international...



Atelier 1A : Formation sur le développement durable

Vincent Sennes, chargé de mission Conception et animation des MOOC, université virtuelle environnement et développement durable (UVED) a répondu aux questions ci-dessous.

Quels contenus? Comment intégrer le développement durable dans nos programmes de formation de la licence au doctorat? Quelles pédagogies? Quels outils?

L'UVED propose des contenus portant sur les enjeux environnementaux, les limites planétaires, les objectifs de développement durable (ODD), les transitions: économie circulaire, ingénierie écologique, les métiers de la transition écologique, tendances des secteurs en évolution. Pour 2023, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne compte participer à la conception du socle commun de connaissances et de compétences sur l'anthropocène (S3C). Ces contenus numériques sont de différents types: vidéos, activités pédagogiques, etc. L'UVED s'applique à fournir un référencement aussi précis que possible pour répondre au mieux au besoin des usagers et s'assurer de la non obsolescence des contenus proposés. Certains contenus renvoient à des controverses et des questions socialement vives.

Ces contenus sont à intégrer aux formations pour les étudiants mais aussi pour les enseignants. Ainsi, se pose la question de l'approche disciplinaire: comment intégrer le développement durable à chaque discipline? La réponse reste à créer, mais l'UVED a amorcé en 2023 un projet de déclinaison disciplinaire (2D) qui vise à répondre à ce besoin.

La présentation a également pu profiter de l'expérience de l'UVED en matière de pédagogies. En termes de développement durable, il y a des questions de connaissances et de compétences (approche systémique). Ainsi, l'enseignement mixte: MOOC et atelier/discussion sur le MOOC sont préconisés pour s'assurer de la bonne compréhension des connaissances mais

aussi de l'acquisition de compétences pour gérer notamment les «questions socialement vives». Dans ce contexte, il reste alors à déterminer la question de l'évaluation. Le MOOC ou l'enseignement virtuel (à domicile, en cours ou hybride) est une approche très utile pour transmettre des connaissances et des compétences mais l'engagement étudiant hors des murs (mise en pratique) est tout aussi important.

Compte tenu du large spectre couvert par le développement durable, se pose la question de la priorité. Quelle place aux usages numériques?

L'université propose déjà des formations au développement durable aux maîtres et maîtresses de conférences stagiaires qui devraient s'articuler avec la formation donnée aux doctorants et créer ainsi une stratégie progressive.

L'histoire du numérique explique la pollution aujourd'hui: 70% lié au *hardware* et 30% lié au stockage des données. L'histoire et le développement durable, l'interdisciplinarité est essentielle. Voir le courriel dans tous ses états **CR2PA**.

Atelier 1B : Biome, un projet de recherche sur le développement durable au sein d'Una Europa et le guichet pour le montage projets de la D2P de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Catherine Carré, professeure à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chercheuse au LADYSS et associée au LEESU, membre de Sorbonne développement durable a invité Anna Kaisa Kosénus, chercheuse à l'université d'Helsinki, et Agnieszka Nowak-Olejnik, chercheuse à l'université de Cracovie, pour s'interroger sur ce qu'est la recherche sur le développement durable à travers l'exemple du programme *BIOdiversity Managment and Enhancement* (Biome): un projet de recherche et développement durable, financé par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre du fonds d'amorçage au sein d'Una Europa. Cet atelier a présenté d'une part un cas de recherche sur les questions de développement durable, un travail d'inventaire des outils dans les territoires de protection forte de la biodiversité et de compréhension des apprentissages avec les habitants de ces territoires, et d'autre part, l'intérêt de travailler en réseau au sein d'une alliance telle qu'Una Europa.

Plus de 1900 institutions publient des recherches sur les objectifs du développement durable. Dans cette recherche, 3 objectifs ont été principalement étudiés: la santé et le bien-être, puis les villes et les communautés durables et pour finir, la paix, la justice et les institutions efficaces.

Anna Kaisa Kosénus a présenté ce que l'on appelle la *Third Task* dans les universités finlandaises (ou *Terza missione* dans les universités italiennes). Elle

constitue la troisième mission des universitaires aux côtés de l'enseignement et de la recherche. Il ne s'agit pas des tâches administratives mais d'un transfert de connaissances à l'extérieur de l'université, en lien avec les partenaires sociétaux de l'université. En Finlande, dans les universités, le développement durable est inscrit dans leurs chartes. Ils s'engagent à promouvoir une recherche indépendante pour former les étudiants pour servir leurs pays et l'humanité. Le savoir et l'enseignement doivent diffuser et interagir avec la société. Les enseignants-chercheurs répartissent leur temps comme ils le souhaitent entre plusieurs missions: l'enseignement, la recherche, mais aussi les interactions sociales et du travail pour la communauté de l'université.

Catherine Carré a rappelé que la recherche est aujourd'hui interdisciplinaire (économie, géographie), notamment entre les sciences dures et les sciences sociales. Elle a également expliqué comment les recherches peuvent se traduire et être comprises par les politiques et les populations. Malgré la **stratégie française pour la biodiversité 2030** et les **zones de biodiversité forte**, la pression des activités humaines est susceptible de compromettre la conservation des enjeux écologiques dans ces espaces étudiés dans les trois pays (Pologne, Finlande et France).

Le projet Biome interroge ces trois pays, sur différents points: leurs outils de travail sont-ils les

mêmes ? Une protection imposée par les acteurs locaux existe-t-elle ? Comment la circulation des expériences pour une meilleure gestion du vivant entre les zones de protection et les espaces autour est mise en œuvre ? Les espaces sont un peu les mêmes. La politique commune d'enquête montre les mêmes outils de protection forte dans les trois pays comme des réserves avec des accès stricts, des parcs nationaux protégés par la loi, des règles strictes d'écotourisme, etc. Les chercheurs de l'université d'Helsinki en lien avec le développement durable sont éthiquement et socialement responsables de l'agriculture et de la forêt. Le niveau d'implication des propriétaires fonciers de forêts a été relevé pour s'inscrire davantage dans une démarche de développement durable.

Les participants ont signalé des situations différentes de reconnaissance du travail fait de valorisation de leur recherche auprès du grand public. Il convient de noter qu'en Allemagne des microcrédits ont été mis en place pour les projets en rapport avec le développement durable par l'université de Berlin. En France, l'investissement des enseignants-chercheurs dans la diffusion auprès du grand public n'est pas valorisé alors, qu'en Finlande cela fait partie de leur temps de travail, en France c'est à côté des enseignements et de la recherche.

Pour la seconde partie de l'atelier, Séverine Bortot, directrice des Projets et de la Prospective (D2P), université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et Lucie Cazat, chargée de projet de recherche, direction de la Prospective et des Projets, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont présenté les dispositifs internes d'accompagnement des enseignants chercheurs de l'université pour répondre aux appels à projets et accéder aux financements européens recherche en lien avec le développement durable.

Séverine Bortot a présenté le guichet pour le montage projets de la D2P :

- accompagnement des enseignants chercheurs dans le montage des projets de recherche européens ;
- financements pour accompagner la montée en expertise projets à tous les niveaux de son développement,
 - pour partir en mobilité européenne de recherche de courte durée : Aides, appels à projets tremplin pour renforcer la recherche vers l'Europe (AAP TREVE),
 - pour monter des projets de recherche avec les partenaires Una Europa : AAP *Una Futura*,
 - pour monter un projet transdisciplinaire — AAP recherche **Sorb'Rising**,
 - pour participer aux *hubs* interdisciplinaire Una Europa (*Seed funding Una Europa*) ;
- cette approche permettra, nous l'espérons, un meilleur taux de participation, et si possible de succès aux AAP du pilier 2 de **Horizon**, orientés sur les enjeux sociétaux ; s'agissant du développement durable, on y trouve :



Les destinations des appels 2023-2024: 189 appels

Destination 1 – Sciences du climat et réponses pour la transformation vers la neutralité climatique
Destination 2 – Solutions intersectorielles pour la transition climatique
Destination 3 – Approvisionnement énergétique durable, sûr et compétitif
Destination 4 – Utilisation efficace, durable et inclusive de l'énergie
Destination 5 – Solutions propres et compétitives pour tous les modes de transport
Destination 6 – Transports sûrs et résilients et services de mobilité intelligente pour les passagers et les marchandises

Objectifs du cluster 5

Accélérer la double transition verte et numérique et à transformer notre économie, notre industrie et notre société en vue d'atteindre la neutralité climatique en Europe d'ici à 2050

Domaines d'intervention

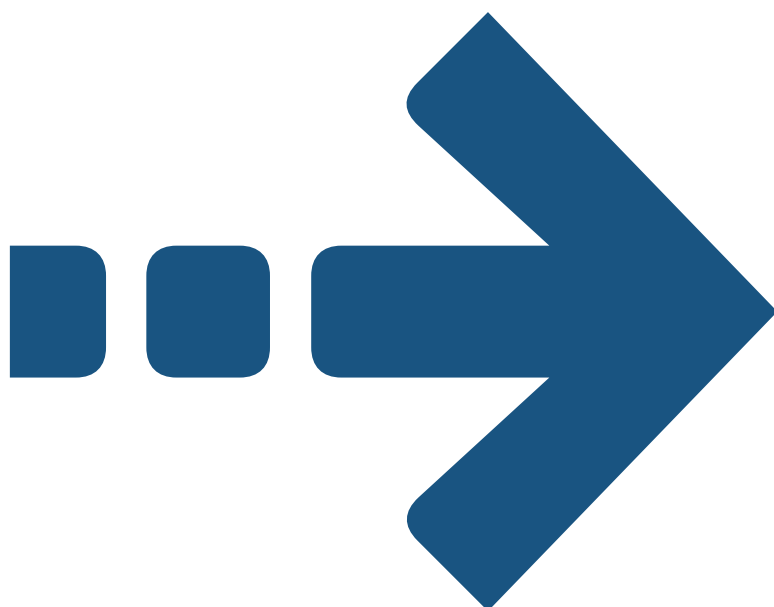
- Faire progresser les sciences du climat;
- Élaborer des solutions intersectorielles pour la décarbonation ;
- Développer un système énergétique rentable, centré sur les énergies renouvelables ;
- Élaborer des solutions axées sur la demande pour décarboner le système énergétique ;
- Développer pour tous les modes de transport des solutions compétitives et à faibles émissions de carbone ;
- Développer des systèmes de mobilité sans rupture, intelligents, sûrs, accessibles et inclusifs.

Appels 2023

Ouverture: 13 décembre 2022 ou 4 mai 2023

Date limite: 30 mars, 18 avril ou 5 septembre 2023 (selon les appels)

Budget accordé: 2,383 milliards d'euros au total soit entre 1,5 millions et 5 millions d'euros par projets



Atelier 2A : Bibliothèques et développement durable

Anne Rousselet-Pimont, vice-présidente déléguée chargée des Bibliothèques et de la Science ouverte, avait invité Mathilde Gallmeister et Juliette Jestaz (Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, BIS), Guillaume Molinier (service commun de la Documentation, SCD) et Roman Spilotros (Bibliothèque interuniversitaire Cujas) pour discuter des bibliothèques et du développement durable.

Comment les bibliothèques de l'université peuvent-elles s'engager dans la voie du développement durable et s'adapter aux enjeux de notre époque ? Impératifs de sobriété, gestion des collections et des données numériques, participation à la réussite étudiante et à la réduction des inégalités, handi-accessibilité, travaux immobiliers, écogestes au travail... Quel bilan et quelles perspectives pour les bibliothèques de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ? Après une courte présentation des pratiques déjà en place, l'atelier s'est employé à dégager des pistes d'action.

S'appuyant sur les 5 piliers du **Plan vert (cf. ANNEXE - Les objectifs de développement durable et le Plan vert des universités)**, les intervenants ont fait un état des lieux des mesures prises et des propositions et perspectives.

Précision : les actions énumérées ci-dessous peuvent concerner l'une ou l'ensemble des trois bibliothèques concernées.

Concernant la gouvernance et stratégie, le groupe de travail ÉcoloBis travaille à engager la BIS dans la voie du développement durable et a notamment fait une enquête auprès du personnel bibliothécaire en 2018 ; une politique de sensibilisation à destination du personnel a également été initiée à Cujas, inspirée par des guides et publications comme *Les écogestes au bureau* (ADEME).

Désormais, l'objectif est d'analyser les pratiques

pour évaluer leur empreinte environnementale ; essayer de construire des indicateurs pour étayer cette analyse ; se rapprocher des services supports (direction des Services Informatiques et des Usages Numériques/direction du Patrimoine Immobilier/direction de la Logistique) pour les construire. Il s'agit également de mieux prendre en compte les impératifs de développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) dans la rédaction des futurs marchés publics de documentation. Il serait également bienvenu de s'inscrire dans un réseau de bibliothèques « vertes », au-delà de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Les objectifs du développement durable sont l'opportunité de questionner les pratiques et d'approfondir la transversalité et la coopération entre bibliothèques. Pour prolonger le travail initié lors de cet atelier, les bibliothécaires souhaiteraient l'institution de chargés de mission développement durable qui puissent animer un groupe de travail, lancer des actions et les relayer auprès de la direction du Développement durable de l'université. Les bibliothèques gagneraient d'ailleurs à s'inscrire dans une instance de travail plus transversale, impliquant des services supports sans lesquelles elles ne pourraient mener entièrement à bien leurs projets en matière de développement durable.

Concernant l'enseignement et la formation, les bibliothèques ont mené plusieurs actions en lien avec le développement durable : la BIS a organisé une exposition sur l'éco-littérature en salle Romilly, et propose en libre accès des livres de philosophie récents sur les rapports entre l'homme et la nature (salle Aristote). Cujas a organisé des événements et rencontres sur le droit de l'environnement.

Le SCD envisage de développer un fonds développement durable dans ses bibliothèques les plus importantes (Pierre-Mendès-France, J.-C.-Colliard), de valoriser ces collections en s'appuyant éventuellement sur de l'événementiel et des formations ; de favoriser la formation du

personnel aux bonnes pratiques (en interne ou en externe, via la Fresque pour le climat ou celle du numérique par exemple) et aux premiers secours en santé mentale (cf. confinement et risques psychosociaux chez les étudiants).

Concernant le volet Recherches, Innovations et Partenariats, aucune action n'a pour le moment été entreprise, mais le SCD envisage de profiter des réaménagements consécutifs à l'ouverture de la bibliothèque La Chapelle pour étudier la possibilité de créer des espaces dédiés au développement durable: offre documentaire thématique, bourse aux objets, bourse aux livres entre étudiants, point de collecte des instruments d'écriture... À Cujas, la refonte du site internet s'inscrira dans une démarche d'écoconception numérique.

Concernant la gestion environnementale, les bibliothèques souffrent d'un problème immobilier structurel à cause des budgets, de la multiplicité des acteurs, des contraintes dues aux labels Monuments historiques. Pour le moment, il n'y a pas d'amélioration fondamentale prévue à court terme pour la consommation énergétique, l'isolation, les fenêtres ou l'aération. Néanmoins, de nombreuses actions jouent en faveur de la gestion environnementale :

- le remplacement des ampoules traditionnelles par des LED accompagnées de détection automatique à la BIS et à Cujas ;
- une meilleure gestion des déchets et de la consommation de papier - selon les bibliothèques, tri sélectif dès 2018 à l'initiative du personnel, mise à disposition du brouillon dans les salles de lecture, imprimantes paramétrées en recto-verso, recyclage des cartouches d'encre par Conibi, dons/bourses aux livres ;
- une moindre consommation de plastique - la plastification des documents est évitée dès que possible, distribution de verres ou de gourdes pour tendre à une disparition des gobelets à usage unique ;
- une tentative de réduire la consommation numérique (formation sur l'écoconception d'outils et services numérique, nettoyage du

cloud, mise à jour des listes de diffusion, allumage des postes fixes par les usagers, réaffectation des ordinateurs, éviter les pièces-jointes grâce au système d'envoi Filex ou à des espaces partagés comme Visiodoc ou Nuxeo, dématérialisation des congés, extinction/mise en veille automatique des imprimantes partagées et des postes publics à 20 h) ;

- les transports (télétravail un jour maximum par semaine, réunion à distance pour les partenaires, baisse des tarifs de reproduction pour éviter les déplacements).

Concernant la gestion environnementale, les perspectives ne sont pas moins ambitieuses.

- Numérique: s'il n'est pas encore possible d'acheter du matériel reconditionné à cause de la politique des marchés publics décidée par le ministère, il est possible de limiter l'achat à un seul ordinateur par personne (soit fixe, soit portable); de stocker les données à proximité; de compresser les images mises en ligne; d'utiliser le web réactif; de mettre en cache des données; de sensibiliser au nettoyage du *cloud*, de sa boîte mail et de son ordinateur; de signaler sur le catalogue les numérisations présentes sur Gallica afin de diminuer les navettes quotidiennes venant du CTLES (centre technique du livre de l'enseignement supérieur) où sont stockées une partie des collections de la BIS; de retravailler sur la programmation d'extinction et mise en veille automatiques des postes et des écrans.
- Transport: il est prévu de remplacer le Kangoo thermique de la BIS par un utilitaire électrique et de favoriser l'accès aux modes de transport doux pour le personnel.
- Recyclage: il faudrait privilégier le mobilier éco-conçu (Les Canaux, Valdelia); mettre en place un inventaire en ligne intercampus (pour éviter de jeter du mobilier pouvant être réemployé; recycler les puces antivols des documents (comme le fait la médiathèque de la Canopée La Fontaine); apprendre à changer les roues défectueuses des chariots au lieu de les racheter des chariots neufs.
- Mettre en place des robinets à col de cygne et

des fontaines à eau reliées au réseau d'eau, plutôt que des bonbonnes de plastique.

- Utiliser du film Filmolux *green* (fait à partir de chutes de l'industrie de la canne à sucre) pour protéger les étiquettes de cotes.
- Sur le temps long: isoler les fenêtres et les combles, et automatiser certains processus énergivores (collecte des données en cours par la DPI pour généraliser les IoT qui visent une plus grande sobriété). Ce sont des travaux très ambitieux (pas encore réalisables aux dires de la DPI, mais ne pas oublier que l'État a lancé un plan d'investissement massif pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, et qu'il y aura sans doute plusieurs appels à projets dans les prochaines années).

Pour finir, concernant le 5^e pilier, la politique sociétale, les actions suivantes ont été significatives.

- Handicap : exception handicap au droit d'auteur, mise à disposition des fichiers numériques des éditeurs (plateforme PLATON), référent handicap dans chaque bibliothèque, mise en place de logiciels pour malvoyants et malentendants et d'une adresse électronique générique pour un accès plus inclusif, ambition de faire un site web aux normes RGAA 4 (Cujas).
- Réduction de la fracture numérique avec le prêt d'ordinateurs.
- Le SCD favorise l'insertion de plusieurs de ses bibliothèques dans le tissu local du quartier avec l'inscription gratuite des lecteurs extérieurs (accueil en fonction de la fréquentation).

Enfin, le SCD réfléchit à la faisabilité d'actions en direction des étudiants.

- Déployer le logiciel ANTIDOTE (aide à la rédaction pour les publics « dys » et non-francophones).
- Participer à la semaine du bien-être étudiant.
- Mettre en place le prêt d'objets de la vie courante (pour éviter aux étudiants de les acheter).

- Mener des actions en direction des étudiants ERASMUS, parfois très isolés.

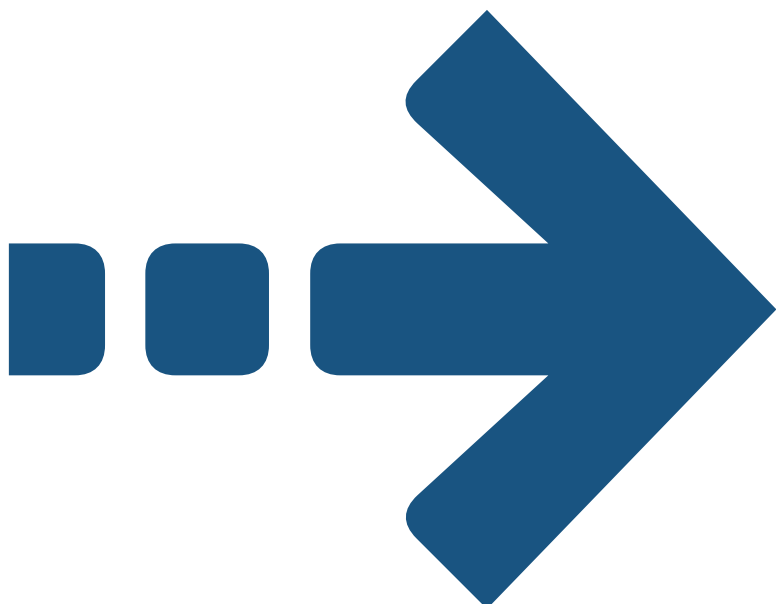
En conclusion, les bibliothèques ont un rôle primordial à jouer dans la transition écologique. Lieux de diffusion du savoir, elles bénéficient d'un fort potentiel de communication et de sensibilisation.

Sans faire de prescription à proprement parler, elles développent un partage de pratiques vertueuses internes (déchets, remplois, etc.) et contribuent à sensibiliser le public aux enjeux du développement durable, notamment à travers leur offre documentaire. Les bibliothèques deviennent de plus en plus des lieux de vie commune, et occupent une place privilégiée dans la vie étudiante. Des messages de mutualisation et d'attention aux enjeux de vie collective peuvent s'y faire entendre plus facilement qu'ailleurs.

Notons que face aux défis à relever, les bibliothèques gagneraient à communiquer et partager leurs efforts en toute transparence pour limiter les effets négatifs des injonctions contradictoires. Par exemple, entre la nécessité d'aérer les salles et celle d'économiser le chauffage, il faudrait trancher et expliquer la décision retenue (ou mieux: installer des systèmes de ventilation double-flux, qui renouvellent l'air à température modérée, ce qui permettrait de concilier les recommandations de santé publique et d'écoresponsabilité).

Ensuite, un besoin de formation universel, d'un socle commun partagé par tous les personnels, est ressenti au sein des établissements. Pour être effectives, les actions doivent être comprises et suivies par l'ensemble des personnels et remporter leur adhésion.

Enfin, pour résumer les mesures prises, les bibliothèques sont très engagées dans les éco-gestes du quotidien et ont pleinement investi le champ de leurs prérogatives. Cependant, ces gestes représentent au maximum 10 % de l'énergie consommée: ce sont maintenant des efforts structurels ambitieux qu'il faut entreprendre.



Atelier 2B : Les enjeux de la transition socio écologique d'un laboratoire en sciences humaines et sociales : le cas Géographie-cités

Sabine Barles, professeure des universités en aménagement de l'espace et urbanisme (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR Géographie-cités), a invité Jean Debie, professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR Géographie-cités), pour présenter la réflexion menée par le laboratoire Géographie-cités pour évoluer vers un fonctionnement plus durable.

Géographie-cités est un laboratoire interdisciplinaire au carrefour de la géographie humaine et des études urbaines où se mélangent géographes, urbanistes, historiens et sociologues sur le Campus Condorcet. C'est un laboratoire important par la qualité de ses études transversales (**Transversalités inter-équipes - Géographie-cités**) reposant sur 180 personnes. Le travail de ses chercheurs comporte deux grands volets : beaucoup de terrain et une grande partie de modélisation qui nécessite beaucoup d'informatique. Ainsi leur budget informatique est assez élevé pour le stockage de données. Géographie-cités compte quatre cotutelles : le CNRS, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'université Paris Cité et l'École des hautes études en sciences sociales.

Sans portage des tutelles, ce laboratoire a entamé une réflexion pour mettre en place une stratégie visant un fonctionnement durable en réduisant son empreinte carbone, sans pour autant ternir la recherche.

Cette réflexion les a amenés à s'interroger sur l'adhésion ou non au collectif **Labos 1point5** : groupement de recherches entre laboratoires engagés dans une démarche de transition. C'est un collectif de membres du monde académique dont les activités sont organisées au sein d'un groupement de recherche (GDR) et d'une équipe de réflexion. Bien que simple à utiliser les outils proposés par Labos 1point5 manquent de précision.

La réflexion s'est également nourrie d'une analyse des initiatives portées par des universités et d'autres laboratoires (en Europe et en France). À Édimbourg, la stratégie est très avancée avec des indicateurs de suivi, le **Plan zéro carbone 2040** est le résultat d'une réflexion globale sur la biodiversité, sur la **durabilité**, la chaîne d'approvisionnement (*supply chain*) de l'alimentation jusqu'au jardin du campus universitaire, sur les engagements dits communautaires et sur l'inscription sociale de l'université dans le tissu urbain. À l'université de Göteborg, Chalmers University of Technology, des initiatives **pour un futur durable et pour le climat** sont remarquables. LOCEAN est un des rares laboratoire à avoir mis en place **stratégie coercitive** de réduction de l'empreinte, qui s'est traduite par des quotas et hors-quotas. Le **Plan bas carbone du CNRS** pour réduire les GES est principalement liée aux achats, aux missions, aux déplacements utilisant les outils du Labos 1point5.

Les premières étapes de cette réflexion sont moins l'élaboration d'une stratégie (même si c'est leur objectif à terme) que l'identification de thèmes

d'intervention possibles et les débats associés. Cette réflexion est en phase avec celles d'autres unités également hébergées sur le site Condorcet comme par exemple **PRODIG** ce qui pourrait constituer la base d'actions communes.

Lors de la présentation de l'état de la réflexion à l'assemblée générale de Géographie-cités, les problématiques de la mesure de l'empreinte carbone ont émergé : que mesurer (mobilité, parc informatique, repas souvent peu mesuré, etc.) ? comment mesurer ? qui mesurer (collectivement ou individuellement) ? D'autres questionnements sont apparus et notamment l'excessive focalisation sur l'empreinte carbone au détriment des émissions d'autres gaz à effet de serre comme l'azote et le phosphore.

Le travail d'analyse comparative a permis de repérer les différents postes thématiques sur lesquels ce laboratoire peut influencer comme la politique de mobilité/mission et l'informatique à la disposition des chercheurs et administratifs mais a aussi mis en évidence que certains postes étaient hors du périmètre d'action du laboratoire comme la politique de sobriété énergétique du campus. Il a aussi permis de réaliser les limites des tentatives de quantification. Les discussions ont permis de mettre à jour les controverses relatives à la mesure elle-même et les conflits associés au sein des laboratoires : les effets générationnels et/ou les effets de genre, dans un laboratoire, il est possible que 20 % de la population du laboratoire couvrent l'ensemble de l'empreinte écologique dudit laboratoire du fait de la participation régulière à des conférences internationales au bout du monde (qui reste un attribut très positif des CV). La question de la réduction de l'empreinte est en train de devenir une question assez vive, travaillée par la sociologie et la science politique qui discutent des controverses associées comme les tensions entre décarbonation versus frugalité de la recherche. L'Ined a publié une enquête **Inquiets mais pollueurs : une enquête sur le personnel de la recherche française face au changement climatique** qui met en évidence trois résultats : « [...] la prise de conscience vis-à-vis des enjeux environnementaux et climatiques largement partagée par les membres de la communauté scientifique [...] (avec) la volonté de mettre en œuvre des changements [...] (mais aussi) un net décalage entre ces attitudes et des pratiques

toujours fortement émettrices de gaz à effet de serre. Se pose alors la question du rôle des institutions, seules à même d'initier des réformes profondes dans l'organisation de la recherche. »

Pour conclure, le périmètre des actions à la portée d'une unité de recherche reste à définir, ainsi que la décision sur le caractère incitatif ou coercitif des actions à engager.

En réponse à la présentation de l'intervenant, plusieurs participants ont confirmé la difficulté du défi à relever.

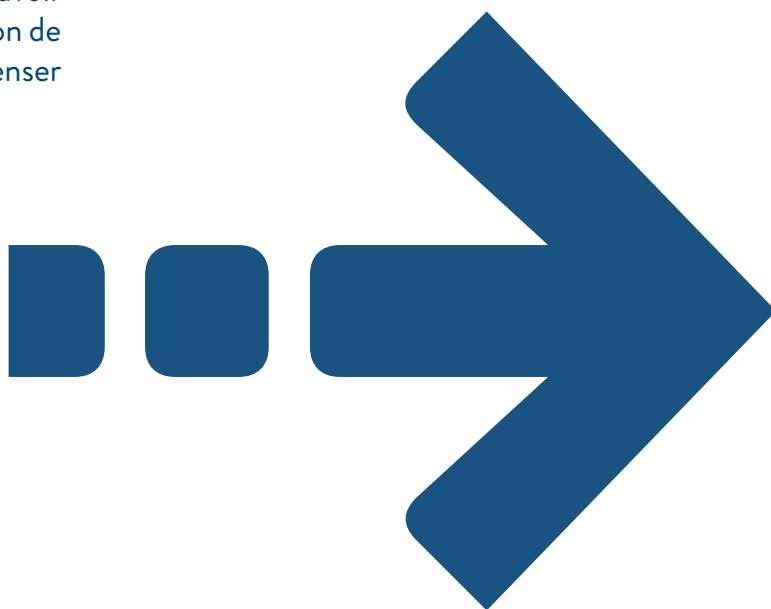
Le laboratoire PRODIG a lancé des initiatives pour établir son bilan carbone et lancé un questionnaire pour évaluer l'implication potentielle des membres de l'unité à une politique de réduction de l'empreinte carbone. Le bilan s'appuyant sur le logiciel fourni par Labos 1point5 a mis en évidence une empreinte carbone par membre plutôt modérée de l'ordre du dixième de celle du LOCEAN. Les deux principales sources d'émission carbone identifiées, d'importance sensiblement équivalente, sont les déplacements professionnels et les opérations de traitement des données. Sur ce dernier point il est souligné l'évaluation quantitative n'est suffisamment précise pour orienter une politique d'équipement et d'utilisation visant à réduire notre empreinte. L'impact des opérations en réseau n'est pas évalué et l'estimation de l'empreinte carbone (vraisemblablement considérable) de fabrication des composants repose sur celle des fournisseurs d'ordinateur sans éléments de justification précis. Par ailleurs, le questionnaire a fait ressortir une adhésion des chercheurs et personnels aux objectifs de réduction de l'empreinte carbone mais aussi des questionnements sur la nécessité d'adapter notre politique scientifique (choix des terrains d'étude) aux objectifs de réduction de l'empreinte. Il faut que chacun se questionne sur l'utilité d'un déplacement.

Une participante, membre de Philosophie, histoire et analyse des représentations économiques (PHARE), a fait état d'une actuelle sobriété induite par une très faible dotation financière. Les restrictions de contact, liés à la crise sanitaire, ont permis d'évaluer l'impact des déplacements sur les activités scientifiques. D'une part les séminaires en téléconférences ont montré leur efficacité, mais

d'autre part, les déplacements restent indispensables pour les colloques et l'accès aux sources primaires.

Plusieurs participants ont évoqué l'enjeu du renouvellement du parc informatique. Bien qu'il soit évident que l'évolution de nos pratiques professionnelles ne justifie que rarement une augmentation des capacités de traitement, maintenir un parc d'équipement au-delà d'un horizon de quelques années nécessite des compétences qui ne sont pas disponibles dans nos unités. Cette contrainte au renouvellement est particulièrement forte pour les tâches administratives.

Enfin il a été souligné que des politiques de réduction d'empreinte carbone pouvait avoir un impact négatif sur la qualité de vie au travail et avoir un coût administratif de gestion de la réduction de l'empreinte ; une politique durable doit se penser en termes d'équilibre entre différents enjeux.



Atelier 3A : Mobilité, logistique, sobriété énergétique et numérique

Karinne Rosenthal, cheffe de projet à la direction du Développement durable (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) a invité Denis Magnin, directeur du Patrimoine immobilier (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Monique Lier, directrice de la Logistique (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Benoit Roques, directeur-adjoint du Système d'information et des Usages numériques (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) à présenter leurs initiatives en termes de développement durable.

Les assises s'inscrivent dans le cadre du Plan vert dont l'un des piliers est la gestion environnementale impliquant donc la réduction de l'empreinte carbone de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cet atelier a permis de partager les initiatives lancées en matière de développement durable des directions de la logistique, du patrimoine immobilier et du système d'information et des usages numériques. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est engagée depuis de nombreuses années dans un plan de transition écologique. Depuis 2009 la loi Grenelle 1 les universités et les grandes écoles élaborent un référentiel développement durable commun. La lutte contre le changement climatique, l'adaptation aux changements globaux, l'épuisement des ressources naturelles, la protection de la biodiversité, l'accès de tous aux services rendus par l'environnement ainsi que l'équité sociale sont autant d'enjeux pour le XXI^e siècle. Les établissements d'enseignement supérieur se mobilisent de façon spontanée pour relever ces défis (rénovation des bâtiments, plans de déplacement, économies d'énergie, gestion des déchets, sensibilisation des étudiants et des personnels, formations...). Depuis la loi Elan de 2018, l'université s'est vu fixer le principe d'une réduction de 40 % de la consommation d'énergie des bâtiments à l'horizon 2030 avec mesures répressives dès 2030 si cet objectif n'est pas atteint.

La direction du Patrimoine immobilier (DPI) a la charge de la transition énergétique de l'université qui n'est qu'un volet de la transition écologique dont le volet principal s'intéresse aux énergies et aux fluides (eau de ville).

Dans le contexte récent d'explosion de prix des produits énergétiques, les universités françaises se sont vu imposé la mise en place d'un **plan de sobriété énergétique**. Ce plan consiste à redescendre les températures à 19° C et inclut des propositions techniques.

Au-delà des solutions techniques, la sensibilisation des usagers est un aspect essentiel, afin de prendre conscience d'une responsabilisation. L'ensemble des écogestes représente déjà 10 % d'économie pour atteindre l'objectif fixé par la loi Elan. Dans le contexte actuel de guerre, les ruptures de livraison énergétiques sont également à considérer sérieusement. La maîtrise de la consommation des bâtiments devra passer par la mise en place des processus automatiques (détection de l'éclairage par mouvement) et le croisement d'informations appropriées notamment afin ne pas chauffer les salles vides.

Pour finir, la transition énergétique comprend également un volet mobilité (pour les 22 sites de Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Le télétravail a contribué à diminuer la part des déplacements. Le covoiturage et les transports en commun sont à privilégier avec une augmentation de la prise en charge des coûts. La DPI réfléchit à former les conducteurs de véhicules à l'écoconduite, augmenter son parc de vélos électriques à la disposition des personnels et à offrir un stationnement sécurisé pour les vélos personnels.

La direction de la Logistique (DL) a la charge de l'ensemble des opérations (méthodes

d'organisation) ayant pour but de combiner le transport et l'approvisionnement des sites, la gestion des flux matériels. De par ses activités, la DL contribue à la transition énergétique de l'université et au plan de sobriété. Depuis plusieurs années, la DL s'est engagée et a présenté son bilan autour de 3 aspects : déchets, automobile et mobilier.

Concernant les déchets, la DL de Paris 1 Panthéon-Sorbonne dépense 100 000 € par an pour enlever les déchets non-ménagers (déchet essentiellement papiers cartons emballages de toute nature) mais les produits chimiques des disciplines artistiques sont évacués par la direction Prévention, Sécurité incendie, Environnement (DPSIE). Le tri sélectif est obligatoire depuis 2015 et il a été mis en place alors sur le site de Lourcine. En 2021, il a été élargi à tous les sites. Son effectivité est relative à cause du prestataire qui ramasse les poubelles et les mélange à nouveau. L'imperfection de l'effectivité relève tout autant du prestataire que des usagers des sites (étudiants et personnels), la culture du tri est perfectible. Si la qualité du tri reste à revoir, la quantité de déchets triés a augmenté de 50 % par rapport à ce qui se faisait avant. L'évolution est en bonne voie. Par ailleurs, depuis 2005, les copies d'examen (des plus de 43 000 étudiants) sont imprimées avec de l'encre végétale, de même concernant les emballages et depuis 2010, le papier photocopié est choisi par l'offre de papier issu de forêts raisonnées. Depuis 2021, le recyclage du papier se veut écocitoyen depuis que la collecte des papiers est réalisée (3 fois/an) par un ESAT (service d'aide par le travail), une association d'handicapés physiques. Pour les examens de janvier 2023, une nouvelle initiative sera mise en place. Des cartons seront mis à disposition dans les salles d'examen pour permettre aux étudiants de disposer les brouillons et ainsi de limiter le gaspillage et favoriser le tri.

Concernant la flotte automobile, la DL dispose d'une dizaine de véhicules. Le premier véhicule hybride a été acquis en 2015. Aujourd'hui, la DL dispose de trois véhicules électriques et la DPI avec la DSIUN disposent de vélos électriques. Il est prévu, en 2023, l'achat d'un véhicule électrique pour la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS). L'objectif dans les trois

prochaines années est de réduire le nombre de véhicules thermiques et augmenter le nombre de vélos. Le service du planning, sous la responsabilité de la DL, s'applique à limiter les déplacements entre les sites de l'université (idée à intégrer dans les emplois du temps des professeurs et des étudiants).

Concernant le mobilier de bureau, la DL s'impose de récupérer les meubles en bon état et les proposer à la réutilisation avant d'en racheter des nouveaux.

La direction du Système d'information et des Usages numériques (DSIUN) met en œuvre la politique de modernisation du système d'information et du développement des usages numérique définie par le conseil d'administration et la gouvernance de l'université. La DSIUN est en charge toutes les infrastructures (réseau et serveurs centraux), toutes les applications de gestion, de soutien à l'enseignement, la recherche et la documentation ainsi que les outils de travail collaboratif. Elle a en charge la sécurité du système d'information.

Avant la crise du Covid-19, l'usage des services numériques étaient plutôt encouragé, mais sans pour autant connaître d'essor pour certains (comme la visioconférence). Pendant la crise, le numérique a sauvé le fonctionnement de l'université en permettant d'assurer les cours à distance ainsi que les opérations administratives. La période post Covid-19 a permis d'entamer une réflexion sur les limites de la vie devant un écran et de l'ubérisation des tâches en poussant sur un bouton. La DSIUN doit désormais faire face à des injonctions contradictoires. Après la période du « *quoi qu'il en coûte* » pendant la crise, l'université doit désormais composer avec une réalité : la fabrication/transport/recyclage en fin de vie du matériel informatique représente 70 % de son impact environnemental et les usages (électricité/data center/cloud) 30 %. La communication de vidéos est la consommation la plus importante. La période post Covid-19 est en rupture avec la période pré-Covid-19 grâce à une prise de conscience : est-ce vraiment souhaitable de passer sa vie devant des écrans ? Le cumul des équipements est problématique car il faut dépenser beaucoup d'énergie pour récupérer les

métaux rares nécessaires à leur fabrication.

Dans ce contexte, quels sont les leviers que la DSIUN peut activer pour réduire l'empreinte carbone de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ?

- Une politique d'équipement au sein de l'université, il n'est plus possible de cumuler les écrans sur son bureau. La durée de vie du matériel est augmentée (les contrats de garantie et d'entretien ont été augmentée à six ans comme les marchés publics l'imposent).
- Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'a pas de laboratoire de sciences dures donc les problématiques de stockage de données sont très relatives, comparées à d'autres universités, en plus de ne représenter que 30 % de l'impact environnemental. Paris 1 Panthéon-Sorbonne est engagé dans une structure de mutualisation en Île-de-France, dans un *data center* collectif (UNIF) à Lognes (77) qui vise à accueillir plusieurs services et qui réduit largement les coûts de stockage et la consommation d'unité de mesure des serveurs. Concernant la conception des services numériques, pour le moment Paris 1 Panthéon-Sorbonne externalise beaucoup, mais l'ENT en revanche a été conçu en interne. Il est ainsi possible d'essayer de s'assurer de leur efficacité énergétique. Il faudrait réfléchir, autant que possible, à plus s'impliquer pour favoriser l'écoconception des solutions que l'université adopte dans le cadre de la mutualisation des établissements d'enseignement supérieur (solution comme Apogée par exemple).
- Concernant le dispositif amphi virtuel ou la possibilité d'enregistrer un cours ou une conférence, le flux vidéo enregistré sur un serveur. Une marge de progrès importante est envisageable en enregistrant plutôt des cours en audio plutôt qu'en vidéo si le support est des diapositives (PPT) et surtout en n'utilisant pas de haute définition (HD) plus lourde et imposant une contrainte supplémentaire sur le stockage.
- Il est également recommandé de limiter les envois d'emails, de limiter leur taille et de ne pas les imprimer autant que possible.

Pour le marché public de la DISUN, avez-vous des critères sociétaux/éthiques comme on les a dans le papier (le choix d'une marque) ?

MATINFO, groupement d'achat de matériel informatique pour l'enseignement supérieur et la recherche, inclut des clauses de développement durable, les garanties étendues, etc. La demande provient des enseignants-chercheurs. Les enseignants-chercheurs ont besoin que leur système soit compatible avec leurs réseaux. Les éditeurs de logiciels certifient sur Windows, la DSIUN pourrait aller vers Linux comme l'a fait l'Allemagne par exemple, mais ils sont revenus en arrière. Idem pour les Mac, les enseignants-chercheurs aiment ce type de système et de matériel. Néanmoins, certaines clauses de développement durable existent déjà, intégrant la notion de réparabilité. L'obsolescence programmée, ou lorsque les systèmes d'exploitation évoluent on est obligé de changer d'appareil alors que ce n'est pas une nécessité physique, est de plus en plus critiquée.

Sur le stockage des flux de données, pourrait-on avoir un guide des bonnes pratiques ?

- Il existe des écogestes du numérique. Leur diffusion doit être améliorée.
- La certification Pix remplace officiellement le certificat informatique et internet (C2i) (enseignement supérieur), le brevet informatique et internet (B2i) (enseignement secondaire) et le passeport internet multimédia (PIM). Elle participe à la diffusion des informations. Paris 1 Panthéon-Sorbonne continue cependant la diffusion par mail de message très lourds. On peut aussi recommander les MOOC suivants.

— **MOOC Mail : Thème 1 – Le phénomène Mail | Archivage Managérial : Bien archiver une exigence managériale. (archivagemanagerial.fr)**

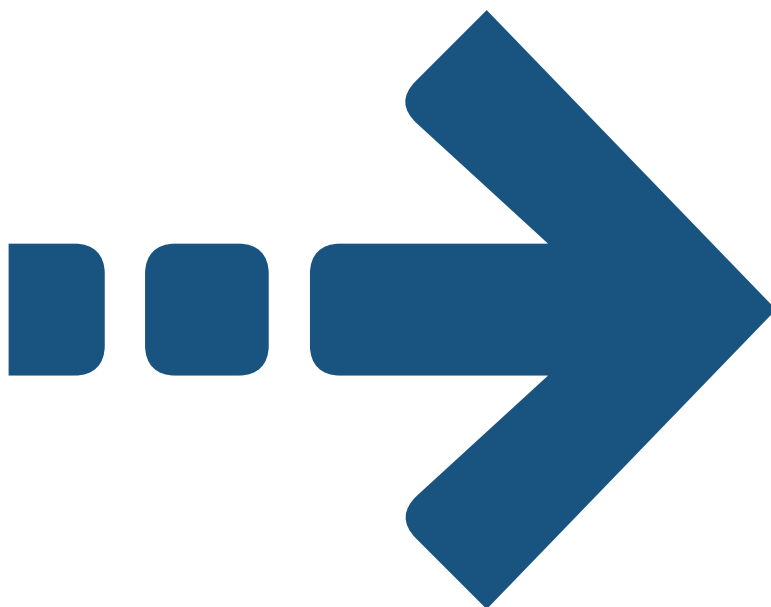
— **www.fun-mooc.fr/fr/cours/impacts-environnementaux-du-numerique/**

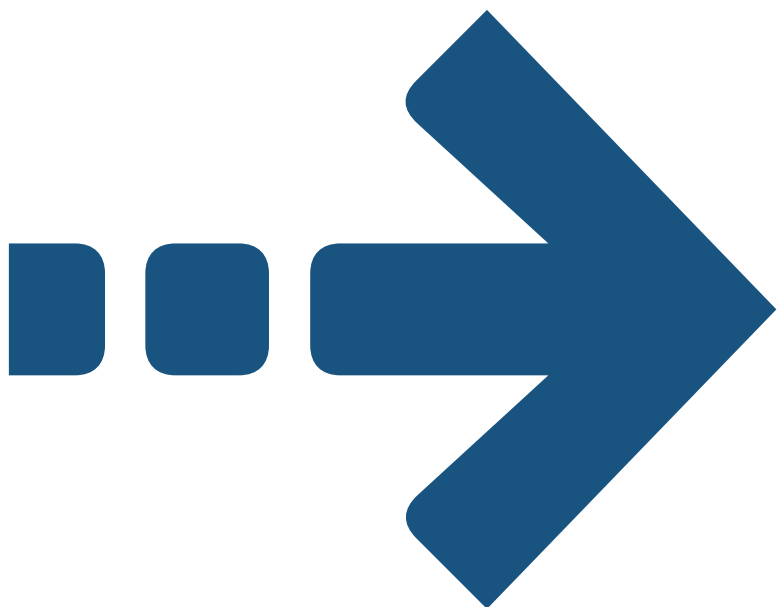
- Avant de former les usagers aux bonnes pratiques, il faudrait auditer car la DSIUN ne maîtrise pas le stockage et le fonctionnement

des données des enseignants-chercheurs. Les données sont finalement assez décentralisées. Une offre institutionnelle serait plus efficiente pour l'optimisation de la gestion des données.

Est-ce que l'université va faire le choix financier de la rénovation énergétique des bâtiments ?

Le patrimoine s'inscrit sur le temps long. Il faudrait consacrer 35 €/m² de surface. Dans les dernières années, Paris 1 Panthéon-Sorbonne a investi autour de 5 €/m². Les ressources sont insuffisantes, néanmoins il n'y a pas de passoire énergétique à l'université. Sur les 22 sites, trois sont en propriété. La DPI rénove actuellement leurs façades grâce à des dotations obtenues dans le cadre d'appels à projet (Résilience 2, plan de relance, état région) mais cela serait impossible sur le budget de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est contraint en matière de rénovation par la protection du patrimoine. Par exemple, pour le site Panthéon, la ville de Paris et les monuments de France ne permettent pas de faire certaines modifications. Déminéraliser et végétaliser n'est pas envisageable sauf avec de fortes contraintes et Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'est pas équipée. La DPI ne dispose que d'un petit service maîtrise d'ouvrage. Concernant l'énergie, Paris 1 Panthéon-Sorbonne bénéficie sur la majorité des sites de la chaleur **CPCU**.





Atelier 3B : Ressources humaines — Recrutement, logement, transport et fatigue

Clément Husson, responsable du pôle Qualité de vie au travail, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a présenté cet atelier. Les Assises du développement durable s'inscrivent dans le cadre du Plan vert dont l'un des piliers est la qualité de vie de travail. Cet atelier vise donc à s'interroger sur la gestion de la diversité, du bien-être, du dialogue social ou encore du développement des compétences, et même de la rémunération... Autant d'axes majeurs d'une politique de responsabilité sociale. La gestion des ressources humaines et la responsabilité sociétale sont interconnectées car le progrès social et la performance globale sont étroitement liés.

Les ressources humaines (RH) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne disposent d'une cinquantaine de collaborateurs avec des missions classiques mais aussi avec de nouvelles préoccupations depuis le confinement, concernant la santé mentale et physique des personnels. Avec la généralisation du télétravail, la gestion du temps de travail est devenue un sujet primordial de la gestion des RH. Plus largement, améliorer la qualité du travail et donc la qualité de vie des personnels a gagné en importance au point de représenter le 5^e pilier du Plan Vert ⁽¹⁾. L'agenda social de l'université est sous la responsabilité de la vice-présidente Soraya Messaï-Bari. C'est un agenda pluriannuel, thématique. La mise à jour de la politique sociale de l'établissement passe par le conseil d'administration de l'université.

L'atelier a abordé les 4 thèmes de son titre les uns après les autres.

Concernant le recrutement, l'intervenant a mis en avant le manque d'outils de mesure et de suivi des dispositifs de recrutement, il faudrait songer à les intégrer dans le **bilan social**. Cela permettrait d'identifier les bonnes pratiques,

de réinstitutionnaliser l'entraide mais aussi par exemple de mettre en place un système de covoiturage...

Favoriser le recrutement des personnels en situation de handicap est une obligation (contrat BOE, bénéficiaires d'obligation d'emploi), l'université dispose d'un schéma directeur sur le sujet. Ce type de recrutement se fait par une voie spécifique, un contrat d'un an (faisant office de stage) avec intégration de la fonction publique au terme d'un an. Chaque poste est assorti de la possibilité de se déclarer, une adaptation du poste de travail est alors possible. **La loi de transformation de la fonction publique** propose deux nouvelles modalités expérimentales de recrutement pour les personnels en situation de handicap : l'apprentissage avec titularisation au terme de l'apprentissage ou bien l'intégration/promotion par voie de détachement. Par ailleurs, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR), deux personnes en situation de handicap au chômage (un à l'École de droit de la Sorbonne et un à la direction des Ressources humaines) ont été accueillies pour une formation diplômante qui pourrait aboutir à un contrat à durée déterminée.

À Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le handicap touche environ 80 personnels (sur 2600) dont 10 enseignants mais nombre de personnels ne se déclarent pas par crainte des conséquences de la déclaration du handicap sur l'évolution de carrière. Cependant les avantages sont significatifs. Par exemple, un ½ ATER peut être affecté à l'aide d'un enseignant-chercheur en situation de handicap lorsque cela se justifie. Il existe aussi une aide à la mobilité, en partenariat avec les taxis G7. L'objectif légal d'emploi pour personnels en situation de handicap est fixé à 6%, l'université était à 0,8% en 2010 et atteint 3% aujourd'hui. L'université

⁽¹⁾ Voir Annexe - Les objectifs de développement durable et le plan vert des universités

Paris 1 Panthéon-Sorbonne est assez en avance sur la question de la diversité (incluant le handicap) au sein d'Una Europa si l'on considère l'évaluation du schéma directeur Handicap de l'université (qui s'achève), en vue de l'établissement d'un nouveau schéma directeur à commencer en 2023.

Concernant le logement, l'aide sociale au logement, l'accompagnement vers le logement et les problématiques liées aux transports et télétravail, le service social de l'université est principalement sollicité sur deux prestations sociales : l'aide à l'installation (versée par le Rectorat) pour les nouvelles affectations et l'aide versée par l'université pour les agents prenant un nouveau bail (609€ sous conditions de ressources). Il faut bien noter que le prix du logement en Île-de-France est dissuasif pour les étudiants et pour les personnels. Les agents peuvent également bénéficier d'un accompagnement par l'assistante sociale (Sandrine Lévy) dans la recherche d'un logement social pour obtenir le numéro unique régional (NUR) puis suivre la procédure. Il existe un dispositif spécifique pour les agents de l'État car une partie des logements sociaux leur est réservée. L'assistante sociale est également un interlocuteur privilégié en cas de situations particulière : grande précarité, violences conjugales etc.

Le télétravail ou travail à la maison entraîne un déplacement du lieu de travail qui donne lieu à une compensation (2,5€/jour travaillé – 2,83€ à partir de 2023) pour les filières bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociales et de santé (BIATSS). Le télétravail à l'université était en expérimentation depuis 2018 avec 1 jour télétravaillé mais le confinement l'a généralisé et aujourd'hui l'université compte 400 conventions de télétravail de 1 à 3 jours (sur 1200 BIATSS environ), contre 100 environ avant la pandémie Covid-19.

À l'instar du recrutement, il n'y a pas d'indicateurs de la qualité du télétravail, ni suivi. Le télétravail souvent mis en place pour les femmes a-t-il un impact sur leur progression de carrière ? Le baromètre de l'établissement se repose sur les enquêtes de satisfaction au travail qui sont réalisées tous les 4 ans (risques psychosociaux, etc. et dernièrement elle portait sur la pandémie et télétravail). Quid du rôle des syndicats :

accompagnent-ils le télétravail ? En France peu.

Concernant les transports, les problématiques sont multiples : le temps de transport est un équilibre à trouver entre fatigue et coût du logement, le télétravail réduit les temps de transport mais interroge sur les limites de la sphère vie privée/ vie professionnelle, les limites des outils numériques et de la flexibilité du temps de travail. Les transports soulèvent des questions sur l'autonomie, la flexibilité, la responsabilisation et l'accompagnement.

Les aléas des horaires contribuent à la difficulté et la fatigue liées aux transports. L'assouplissement des horaires et le télétravail sont inversement des facteurs favorisant la baisse de la fatigue liée aux transports. Néanmoins, le télétravail nécessite une autogestion du temps de travail, cela a un impact sur la frontière vie professionnelle/vie privée (besoin d'un droit à la déconnexion) et un effet sur les collectifs de travail. Il existe de nouveaux outils numériques, de nouvelles modalités de communication (*Amil, Zoom, WhatsApp*, plus les outils de la DSIUN ; agenda, Tchat, etc.) mais il existe un défaut d'appropriation par certains personnels, en dépit des formations proposées et des tutoriels disponibles en ligne. L'impossibilité pour certaines fonctions/emplois de télétravailler pose aussi la question de l'équité entre les personnels. Il faut alors repenser les missions et les modalités d'aménagement du travail des postes « non-télétravaillables », la semaine de 4 jours (mais d'une durée journalière plus longue) et le travail en binôme pour éviter les problèmes d'absence sont des pistes à considérer. Pour les enseignants, le télétravail a entraîné une perte de sociabilité par la communication à distance (brutalisation des relations humaines), un risque d'isolement. Pour compenser ces effets, il faudrait que les réunions en présentiel soient trans-statuts (EC+BIATS) et convivial, pour maintenir et/ou reconstituer les sociabilités perdues.

Depuis 2020, le forfait mobilité durable permet la prise en charge de 50 % des dépenses de passes Navigo, mais également une partie des dépenses pour les personnels qui viennent travailler à vélo ou qui font du covoiturage plus de 100 jours/an. La prise en charge peut atteindre alors 200€/an. À l'instar des sujets précédents, il n'y a pas

d'indicateurs quantitatifs de l'impact de cette politique, ni suivi.

Actuellement, une expérience vélo adossée à de la recherche est à l'examen et consisterait à la mise à disposition de vélos électriques à des personnes choisies parmi les 3 familles de l'Université (EC, BIATSS, étudiants) avec possibilité d'étude des trajets domicile/université et autres. Le projet est actuellement retardé à cause de problèmes d'assurance, de droits (responsabilité) et de savoir qui répare, etc.

Pour finir, le dernier thème de cet atelier s'est intéressé à la fatigue, l'impact du Covid-19 sur la santé mentale et plus généralement le bien-être au travail.

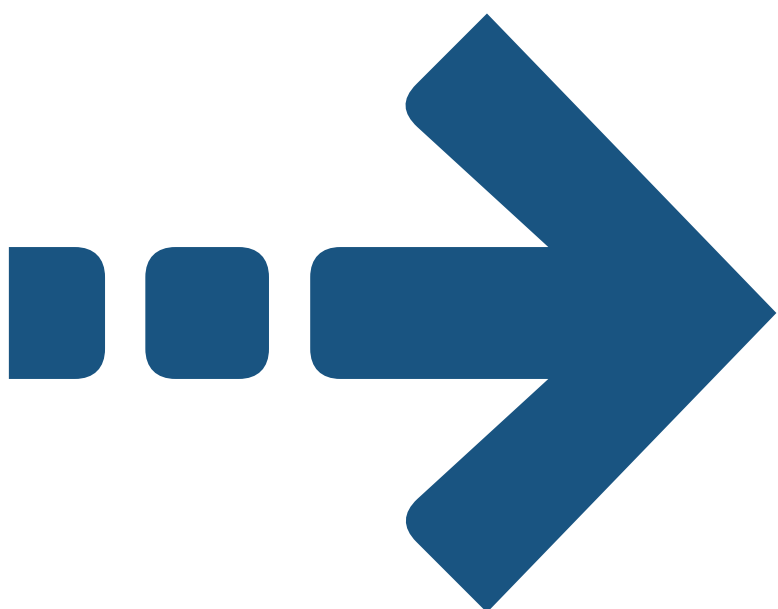
Pour soutenir les personnes, à la suite de la crise du Covid-19, l'université a mis en place des contrats avec un psychologue et un psychiatre pour assurer un suivi personnalisé des personnes à la santé mentale fragile et/ou en détresse psychologique. Le dispositif s'adresse à tous les personnels. Malheureusement les doctorants sans contrat, considérés comme étudiants uniquement, ne sont pas couverts bien que leurs risques psychologiques soient élevés.

Pour les femmes, en collaboration avec le programme **Women Safe**, l'université a mis en place une **plateforme** afin de lutter contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) pour étudiants et personnels (sur l'intranet) permettant le signalement de faits de harcèlement et VSS.

L'inspection de la médecine du travail a récemment pointé les faiblesses du service de prévention de la santé du personnel avec des visites médicales trop rares (dues à la difficulté de recruter) et donc un suivi médical trop faible sauf pour les personnels en situation de handicap et ceux de retours de longue maladie. L'externalisation de ce service afin d'améliorer le service rendu est actuellement à l'étude. Cependant, sur le site Pierre-Mendès-France (PMF), des séances de réflexologie et shiatsu ont été proposées au personnel. L'Institut d'études du développement de la Sorbonne (IEDES) sur le site de Nogent-sur-Marne mutualise ce type de services (yoga et sophrologie) avec d'autres professionnels,

c'est aussi l'occasion de croiser d'autres métiers. L'expérience de pilate contre le mal de dos sur le site PMF a eu un retour positif en termes de diminution des arrêts de travail, idem avec le taï-chi à la cité internationale universitaire. La limite à la pratique des sports est l'absence d'équipements sanitaires (douches) mais les cours de chant et la chorale sont aussi de bons remèdes pour se détendre et lutter contre la fatigue morale et/ou physique inclus dans le référentiel de formation sur l'intranet de la direction des Ressources Humaines.

Pour conclure, un participant a souligné son soulagement depuis la mise en place du télétravail de ne plus à souffrir tous les jours du froid dans les locaux, des toilettes sales et sans eau chaude, de l'environnement globalement sale du site PMF.



Atelier 4A : Défis et étapes pour une alimentation durable à l'université ?

Anne le Naëlou, maîtresse de conférences en sociologie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IEDES) et Tiffany Audoux, responsable du pôle Vie étudiante au sein de l'université ont invité Agathe Cousin, présidente du restaurant du campus de Nogent-sur-Marne « La Belle Gabrielle », Anne-Sophie Branquart, conseillère Innovation et Transition, direction générale, **CROUS** Paris, Yann Charpentier, directeur de la restauration, CROUS Paris et Corinne Berdah, gestionnaire RH – pôle Qualité de vie au travail, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à s'exprimer sur le sujet de l'alimentation durable.

Parmi les nombreux thèmes et problématiques propres au développement durable, une des priorités est de satisfaire les besoins de chacun aujourd'hui (alimentation, santé, logement, éducation, réduction des inégalités et de la pauvreté, démographie). Cet atelier vise à informer sur les défis d'une alimentation durable et sur les initiatives développées par Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour y parvenir par étapes. Les participants auront alors l'opportunité de poser des questions, partager des expériences, opinions, suggestions, etc.

Anne le Naëlou a rappelé que la durabilité pose des questions de parité, d'accessibilité, de confort, d'accessibilité... Elle insiste aussi sur la sensibilisation du public, rappelant le désir d'engagement fort des étudiants pour soutenir des initiatives en faveur d'une alimentation durable, réduisant l'exclusion, privilégiant les circuits courts et à prix accessibles pour eux. L'expérience menée sur le campus de Nogent-sur-Marne, avec l'ouverture en avril 2022 du restaurant d'insertion sociale « La Belle Gabrielle », et qui sera développée par la fondatrice de cette association illustre ces désirs d'agir vite et maintenant de la part des jeunes générations.

L'atelier s'est articulé autour de plusieurs interventions :

Agathe Cousin, présidente de l'association Food de rue, concessionnaire du restaurant du campus de Nogent-sur-Marne « La Belle Gabrielle » a présenté ce lieu de restauration original bénéficiant de l'environnement végétalisé et historique du Jardin d'agronomie tropicale de Paris ouvert aux étudiants comme aux promeneurs (avec des tarifs différenciés pour les étudiants pour des plats « faits maison » pour tous). Ce restaurant est lié aux objectifs de l'association **Food de rue** ; il assure la promotion de l'alimentation durable au plus grand nombre et une fonction sociale avec l'insertion de personnes à l'origine éloignées du marché du travail. L'association collabore avec la **FAGE** également pour la création d'épiceries solidaires pour les étudiants. 380 repas sont servis par jour avec un plat à 4 euros, un menu à 6,50 € ce qui est rendu possible grâce aux subventions. Les problématiques de « La Belle Gabrielle » sont multiples :

- Choisir des produits variés et de qualité mais avec des prix accessibles, il n'y a pas de recensement des producteurs, aucune logistique mutualisée sur le secteur et il y a peu de variété d'offres de circuits courts.
- Identifier des femmes en réinsertion et les former pose la question de transition de l'emploi. Certaines ont été formées à une cuisine où la viande est la pièce principale de l'assiette et les légumes des accompagnements, mais aussi l'inverse. Toutes ces diversités d'approches de la fabrication des aliments sont fécondes.

- Faire bouger les habitudes alimentaires en augmentant la part végétale des assiettes est un des enjeux poursuivis qui ne passe pas par des arguments politiques et moraux : mais par le choix laissé aux étudiants avec un prix accessible.
- Ce restaurant s'adresse et faire interagir de manière conviviale des étudiants, des personnels travaillant dans une des 22 structures résidentes sur le site et des personnes extérieures mais en moindre volume. Pour assurer plus de repas/jour, se poserait une question de plus d'espaces dédiés à la cuisine, au stockage et au service.

Anne-Sophie Branquart, conseillère Innovation et Transition, direction générale, CROUS Paris

a présenté l'alimentation durable comme une priorité pour les 36 CROUS (un par académie) en France. Le CROUS de Paris s'adresse aujourd'hui à 370 000 étudiants, il regroupe plusieurs activités : gestion/ aide sociale (70 000 boursiers) dont l'aide d'urgence, la restauration et l'hébergement (8 000 lits) sur 160 sites, des actions en matière de sports et culture et pour finir, une gestion d'appels à projets (dont ceux relatifs au développement durable). Un comité de transition écologique a été mis en place au CROUS de Paris pour faire des analyses de terrain pour comprendre les possibilités d'amélioration et d'évolution des habitudes alimentaires des usagers en collaboration avec le **RESES**.

Yann Charpentier, directeur de la restauration, CROUS Paris a recentré la présentation sur l'alimentation et ses défis. Le CROUS de Paris dispose de 80 structures de restauration à Paris, Boulogne et le nouveau site Condorcet à Aubervilliers (93), avec 150 agents, où ont été servis 1.2 million de repas servis dont 500 000 à 1 euro depuis septembre 2022 (2 mois). Pour la mise en place d'une alimentation durable, l'État a voté les lois **égalim 1** et **égalim 2** dont l'un des objectifs prioritaires est de favoriser une alimentation saine, durable et accessible à tous. C'est la raison pour laquelle, depuis le 1^{er} janvier 2022, 50 % des repas servis dans les restaurants collectifs gérés par des collectivités publiques ou des entreprises privées devront être composées de produits alimentaires durables de qualité, dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Contre le gaspillage alimentaire, le

CROUS collabore avec des associations pour limiter les pertes. Si la restauration sur le plan national souffre actuellement d'un manque de main d'œuvre, c'est encore plus accentué et tendu dans le secteur public. Le contexte actuel ne facilite pas la montée en puissance d'un développement de l'alimentation durable ; néanmoins 25% des repas servis depuis 2022 sont végétariens et des formations sont faites pour les cuisiniers de manière à les former à créer des menus équilibrés. Le défi est de taille si on prend aussi en compte les structures vieillissantes, la logistique à revoir avec le trafic parisien en hausse, les contraintes de conduite alternée les jours de pic de pollution, de stationnement, etc.

Tiffany Audoux, responsable du pôle Vie étudiante, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

a relayé la parole des étudiants. Ces derniers disent vouloir manger de plus en plus sainement, mais sont dans des situations de plus en plus précaires, or, l'alimentation durable a un coût. Les étudiants en situation de précarité avérée bénéficient du repas à 1 euro, mais cela n'est pas suffisant. Ils n'ont souvent seulement accès qu'à des sandwichs et le nombre de lieux de restauration reste insuffisant par rapport aux nombres d'étudiants. Il y a par ailleurs toujours une grande disparité d'offre selon les sites, Censier par exemple n'a pas d'offre de restauration, Lourcine a un distributeur Picard, tous les sites ne disposent pas d'un restaurant universitaire sur place. Si la pause méridienne est courte, les étudiants n'ont pas le temps de s'y rendre car le restaurant est hors site ou qu'il y a trop d'attente pour les restaurants sur site... Manger est une action sociale. Quand il n'y a pas d'espace dédié, cela soulève une problématique d'isolement.

Les participants à l'atelier ont également pu obtenir des réponses à leurs questions et faire part de leurs expériences :

Combien de repas sont pris le soir ?

Au CROUS de Paris de la Cité internationale universitaire, plus de 1300 repas sont pris le soir contre 700 l'année dernière, il y a une augmentation de 20% de fréquentation en général.

Comment est gérée la question de l'accessibilité ?

Sur les sites de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, des ascenseurs sont presque toujours disponibles, sinon, les agents s'en chargent car ils sont sensibilisés à la question.

Quelles sont les mesures prises relatives aux achats de produits ?

Concernant les achats du CROUS Paris, une cellule d'achat national a été montée par le **CNOUS** pour faire des économies d'échelle dans une logique de massification des repas. Le résultat est positif d'un point de vue tarifaire, mais négatif pour les circuits courts qui ne sont pas privilégiés. Heureusement certains produits sont restés fournis par académie, comme le pain et les fruits et légumes. Désormais, 1/5^e de la note du fournisseur se base sur sa politique environnementale. Pour le poisson, un label MSC⁽²⁾ est demandé par exemple, mais il faut identifier les fournisseurs, évaluer leurs capacités de production, ces procédures sont longues et pénibles. Si le repas varie de 3,30 € à 1 € pour les boursiers, le coût réel est en moyenne de 8,50 €.

Quelles sont les expérimentations en cours ?

Outre le restaurant La Belle Gabrielle, sur le campus de Nogent, plusieurs initiatives sont à noter.

À Censier, site de Paris 1 Panthéon-Sorbonne de 1500 étudiants où le CROUS est absent, a été installée une collaboration avec **Yes We Camp** pour la mise en place d'un service de restauration proposant 30 menus chauds et 50 sandwiches.

À l'université Dauphine, **Ideel Garden** propose des réfrigérateurs proposant des plats dont la moitié sont végétariens à base de produits frais, de saison, si possible bio disponibles en bocaux (logique zéro déchet). Les bocaux sont récupérés, nettoyés et réutilisés dans une logique de cycle vertueux. Cette offre complémentaire et non concurrente est à l'étude pour le site de Pierre-Mendès-France, site de Paris 1 Panthéon-Sorbonne disposant d'une offre de restauration CROUS. Les prix des bocaux varient entre 6,90 € et 8,50 €. Ils restent un peu chers pour les étudiants, mais appréciés comme

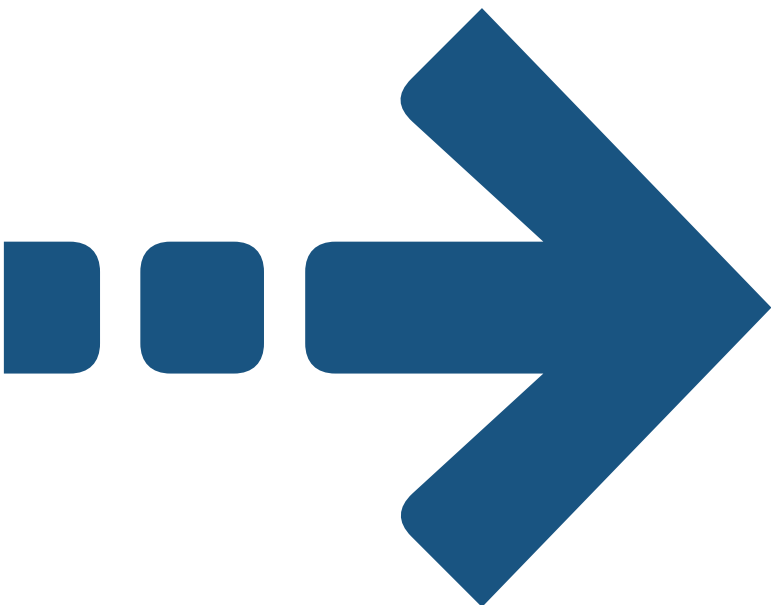
raisonnables de la part des personnels salariés. Ce type de « cantine connectée » est rentable à partir de 17 repas vendus par frigo.

Dans la restauration collective, le plastique a laissé de plus en plus place au verre pour le confort des employés, cela permettrait aussi de contribuer à la diminution des troubles scoliotiques des employés.

La restauration collective ne peut pas répondre à tous les besoins différenciés selon les catégories de personnes (étudiants/employés) et les emplois du temps (les restaurants universitaires n'ont pas les moyens d'être ouverts avec un service non-stop c'est pourquoi beaucoup de sucreries sont disponibles dans les distributeurs). La restauration collective dépend de l'approvisionnement, de l'absentéisme, des compétences des chefs cuisiniers, les menus ne peuvent pas être toujours harmonisés. Certains repas végétariens manquent alors de légumes et de protéines. Le CROUS a aussi identifié un problème de gâchis, par exemple de pain, mais aussi un problème d'affichage : certains ne voient pas la section végétarienne. Une fois identifié, et de plus en plus avec l'aide des usagers eux-mêmes, les problèmes sont plus faciles à résoudre.

Pour lutter contre le gaspillage, à Berlin par exemple, le repas est à prix fixe peu importe les quantités de nourriture prise (car en libre distribution). Il y a peu de viande et de poisson : principalement des options végétariennes et vegan. À Edinburgh, il y a une campagne Zero Waste University of Edinburgh. Au restaurant du Jardin tropical de Paris, les invendus sont bradés le soir et est mis en place un système de compostage. Ces mesures visent à inciter les étudiants et les usagers à amener leurs propres tupperware pour limiter l'usage d'emballages jetables.

⁽²⁾ Label MSC pour Marine Stewardship Council, une organisation internationale à but non-lucratif créée en 1997 par WWF et Unilever dont la mission est de contribuer à améliorer la santé des océans via un programme de certification des pêcheries durables et d'éco-labellisation. Le MSC travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs et les distributeurs pour promouvoir une pêche durable.



Atelier 4B : Ressources humaines et formation aux nouveaux métiers

Emilie Ganné, directrice générale des services adjointe à l'université et Denis Magnin, directeur du Patrimoine immobilier, ont animé cet atelier.

La formation mais aussi l'innovation constituent des piliers du Plan vert. De la sensibilisation au développement durable à l'accompagnement d'une transformation des métiers, la mobilisation des parties prenantes est source de valeurs.

La sensibilisation au développement durable est à l'image de la prévention routière dans les années 80. L'évaluation des risques constitue le point de départ de la démarche mais la/les réponses à y apporter restent à inventer au fil d'initiatives qui orienteront l'obligation réglementaire qui s'imposera à terme. Cette sensibilisation doit également s'inscrire dans la durée pour entraîner un véritable changement dans les pratiques et la culture des personnels, enseignants et étudiants.

Pour l'heure, la sensibilisation au développement durable dans l'enseignement supérieur est obligatoire pour les licences uniquement. L'association la **Fresque du climat**[®] œuvre depuis fin 2018 pour embarquer tous les individus et toutes les organisations dans la transition, en permettant la diffusion rapide d'une compréhension partagée du défi que représente le changement climatique. Cette mission d'éducation et de sensibilisation auprès de tous les publics a remporté un certain succès en France et dans plus de 50 pays. L'efficacité de cet atelier et sa licence d'utilisation ont facilité sa diffusion exponentielle, avec un doublement du nombre de personnes sensibilisées tous les 5 mois. Certaines universités et écoles ont intégré la Fresque du climat à leur programme de sensibilisation comme une initiation clé en main. La présentation en 3 heures des enjeux climatiques, de leurs limites et défaillances en insistant sur les liens de causes à effets. Les données présentées

sont objectives et neutres, issues des rapports spéciaux commandés par l'ONU et l'Organisation mondiale de météorologie sont rédigés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les liens de causes à effets mettent en exergue l'importance de l'activité humaine dans le dérèglement climatique et peut alors entraîner de la culpabilité et de l'éco-anxiété surtout chez des intervenants jeunes comme les étudiants de licence. La formation aux enjeux climatiques est un besoin urgent et croissant, néanmoins l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a préféré laisser la Fresque du Climat dans le domaine public et mettre en place un programme de sensibilisation spécifique, le module **« cogite la planète »**, actuellement en test auprès des étudiants en licence d'économie. Il existe des professeurs d'économie de l'environnement, du droit de l'environnement mais il n'existe pas ou peu d'enseignants du développement durable ou soutenable. La Fresque du climat est devenue virale en s'affranchissant de la nécessité d'enseignant/formateur très qualifiés. La participation à une fresque en tant que public puis en tant qu'assistant d'un « fresqueur » permet de devenir « fresqueur » soi-même, une nouvelle version du métier d'animateur.

Le développement durable entraîne la création de nouveaux métiers et/ou l'évolution de métiers existants.

À la DSIUN, beaucoup d'applications viennent de **l'AMUE**, cette Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et de support à l'enseignement supérieur ou à la recherche est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui organise la coopération entre ses membres et sert de support à leurs actions communes en vue d'améliorer la qualité de leur gestion. Cette mutualisation

va dans le sens du développement durable pour optimiser la gestion des usages numériques. Par exemple, le logiciel SIFAC devrait prochainement être remplacé par SAS, l'infrastructure sera externalisée et les 2 plein temps actuellement en charge de la gestion de SIFAC pourront être optimisés et réduits à moins d'un mi-temps.

La tendance infuse à tous les niveaux y compris à la DDAFB lors de l'élaboration des budgets. Dans le sillage des Accords de Paris de 2015, la France a engagé un processus complexe et progressif de budgétisation verte. Il ne s'agit pas tellement de nouveaux métiers mais d'une réelle évolution des métiers liées au budget et finances. La « budgétisation verte », « budget vert » ou « *green budgeting* » en anglais, recouvre une variété de pratiques visant à identifier et évaluer les éléments du budget public impactant une ou plusieurs dimensions de l'action environnementale d'un État. On peut ainsi recenser les dépenses publiques concourant à l'atténuation ou à l'adaptation climatique, mais aussi à la lutte contre l'artificialisation des sols ou la protection de la biodiversité. Certains exercices de *green budgeting* incluent les dépenses défavorables pour l'environnement, comme des subventions aux énergies fossiles, et d'autres analysent aussi les recettes publiques, voire étendent leur périmètre à d'autres entités publiques (agences de l'État, collectivités). Ces exercices prennent donc des formes assez variées : bien que certains standards comme le *Climate public expenditure and institutional review* (CPEIR) aient été répliqués dans un grand nombre de pays, il n'existe pas aujourd'hui de définition universelle de la budgétisation verte, et encore moins de « cahier des charges » universel. **I4CE** a participé au lancement du premier budget vert, en proposant en 2019 une première évaluation à 360° du budget de l'État français. I4CE a par la suite publié une rétrospective sur 10 ans des dépenses budgétaires liées au climat en France, et poursuit aujourd'hui ses travaux en évaluant de manière systématique les impacts sociaux des mesures identifiées dans l'évaluation de l'État.

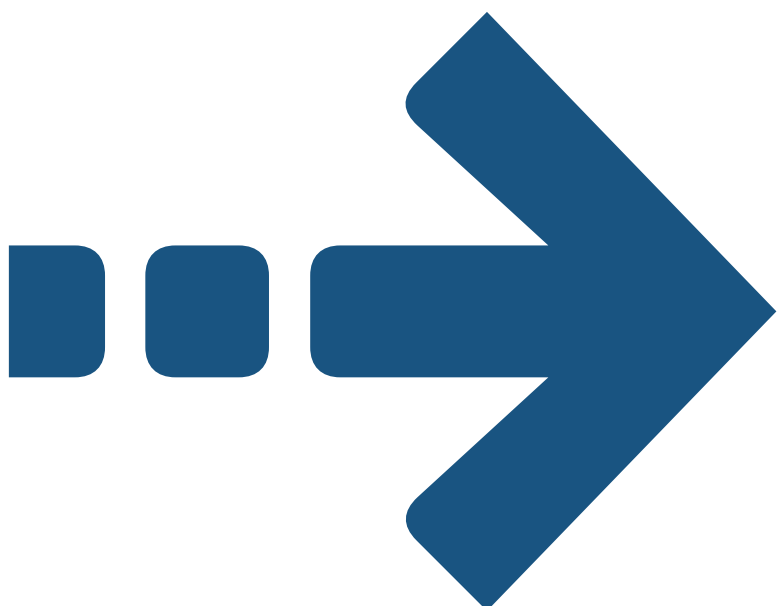
À la direction du Patrimoine immobilier (DPI), l'objectif de transition énergétique a nécessité la création d'un poste d'énergéticien. En introduction, il faut rappeler que le patrimoine

immobilier est le deuxième poste de dépenses après les RH, que ses dotations dépendent du ministère dont les injonctions varient : par le passé la priorité a été donnée à la sécurité incendie, puis à l'accessibilité, désormais l'obtention de dotations dépend de l'intégration de la transition énergétique au programme des priorités de l'université. Le plan de transition énergétique préparé par l'établissement inclut un plan de mesures dont un challenge écogestes permettant un retour/bénéfice pour l'intéressé. Toutes les parties (gros œuvre, machines, fluides, etc.) sont concernées, mais jusqu'à présent, on ne peut faire que ce qui est obligatoire légalement notamment produire des données et des documents et la DPI n'a pas les moyens d'analyser les informations versées dans **OPERAT** (plateforme de recueil et de suivi des consommations d'énergie du secteur tertiaire, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) pour les universités). L'université est une très bonne élève mais le MESR est meilleur analyste de nos propres données.

Le poste d'énergéticien n'est pas nouveau, il correspond au métier précédemment appelé économe de flux, mais désormais il intervient dans le sens de la transition énergétique. La création de ce poste répond à un besoin de mettre toutes les chances du côté de l'université pour répondre à des appels à projets afin de réaliser les travaux que les budgets actuels ne permettent pas de réaliser. Pour les appels à projet, les délais sont courts et fournir des assurances sur les tonnes de carbone potentiellement économisées par la réalisation du projet devrait permettre d'obtenir davantage de dotations.

Concernant la transition énergétique, la réglementation passera progressivement de l'incitation à la pénalisation. Les dotations sont donc essentielles pour déployer des outils de surveillance (capteurs de la présence pour éviter d'éclairer et chauffer des salles et des bureaux vides), pour entretenir et intervenir plus efficacement. La sensibilisation des agents à la sobriété et aux écogestes est une priorité de la transition. Être une université durable doit devenir un élément d'identité de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et pour cela, impliquer chaque poste de travail et chaque acte de métier.

Pour conclure cet atelier, un participant climatologue a souligné le besoin de se former et de partager le savoir car pour le moment, nombre de fausses affirmations circulent sur le climat. Le scientifique doit reprendre sa place et rappeler les incertitudes. Le travail de vulgarisation scientifique peut être un objectif pour l'université, sans propagande mais dans l'idée de proposer de l'analyse critique. Une participante étudiante a signalé la **directive de soutenabilité de l'Union Européenne** de novembre 2022 qui imposera prochainement aux entreprises de rendre compte de la manière dont leur modèle économique influe sur leur durabilité et dont les facteurs externes de durabilité (tels que le changement climatique ou les questions relatives aux droits de l'homme) influencent leurs activités. Qui a été formé à produire de tels rapports? encore un nouveau métier... cette information devrait être diffusée de manière pédagogique avec une clarification du droit applicable, de son champ et de son cadre, etc.



Clôture des assises

Chères et chers collègues,
Chères et chers étudiants,

Je suis très heureuse de pouvoir être à vos côtés pour la clôture des Assises du développement durable !

C'est la première fois à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne que nous organisons un événement de ce type, ouvert à tous les membres de notre communauté universitaire et destiné à penser l'avenir. Depuis déjà de nombreuses années, de multiples recherches ont pour objet le développement durable. De même dans les formations, des cours abordent ce sujet. Aujourd'hui il s'agit ensemble de penser l'action de l'université à ce sujet en son sein, mais aussi tournée vers la société.

Le développement durable, les transitions, sont bien au cœur de notre université. Créée depuis maintenant 65 ans l'IEDES, Institut du développement économique et social, propose une réponse interdisciplinaire tant en formation qu'en recherche aux questions de développement et de développement durable. Dans toutes nos composantes, dans toutes nos unités de recherche, nos jeunes chercheurs, et aussi bien entendu les plus anciens, s'impliquent et s'intéressent aux enjeux de transition et de durabilité; nos formations s'adaptent et certaines sont créées autour de cette thématique; nous revisitons de plus en plus nos modes de fonctionnement en prenant en compte ces aspects.

La réflexion sur le développement durable est désormais une réalité, une nécessité !

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'engage en faveur du développement durable et ses assises doivent réaffirmer notre volonté de l'intégrer complètement à la culture organisationnelle et de développement là aussi de notre établissement.

Après la création de la direction du Développement durable, il y a quelques années, une vice-Présidente chargée de la Responsabilité sociétale et donc du développement durable a été nommée pour confirmer cette priorité. Je remercie Ariane

Dupont-Kieffer de porter nos engagements, de les incarner et d'organiser ces assises aujourd'hui.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a déjà avancé sur les questions des déchets, a organisé des événements pour sensibiliser au recyclage et au partage comme la semaine dernière avec la collecte et la redistribution de livres et de jouets, nous débattons sur des thématiques comme le climat, le numérique responsable ou l'alimentation avec les associations étudiantes et les différents services et directions de l'établissement.

Mais nous devons aller plus loin. Les enjeux sont grands, forts et immédiats. Ces Assises du développement durable et les débats et travaux qui seront restitués demain après-midi doivent nous permettre d'avancer rapidement dans les prochaines semaines, les prochains mois et les prochaines années, notamment sur l'adoption de mesures s'appuyant sur les cinq axes du plan vert : La gouvernance et la stratégie; l'enseignement et la formation; les recherches; les innovations et les partenariats; la gestion environnementale et la politique sociétale.

Ces assises doivent nous permettre également de préparer la labellisation DD&RS.

Alors je vous remercie par avance du temps que vous prenez pour accompagner notre volonté d'avancer. Je vous remercie pour vos réflexions et vos travaux lors de ces deux jours et je remercie la direction du Développement durable ainsi que la direction de la Communication pour l'organisation de cet événement, mais aussi et surtout, tous les rapporteurs bénévoles, étudiants, personnels administratifs et enseignants-chercheurs sans qui nous ne pourrions effectuer ce véritable travail de fond !

Merci et bonnes assises !

Christine Neau-Leduc,
Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Conclusions

Les deux journées dédiées aux Assises du développement durable ont bien été le résultat d'une consultation ouverte à tous les acteurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et par conséquent se sont conclues d'abord par des remerciements pour les contributions des nombreuses personnes qui ont œuvré pour cet événement de consultation participative et qui ont permis d'établir nos priorités et d'aider à tracer notre feuille de route :

- le comité d'organisation composé d'élus des conseils centraux représentants des 3 piliers acteurs de Paris 1 Panthéon-Sorbonne : étudiants, personnels BIATSS et enseignants-chercheurs. Il faut espérer que ce comité perdure car cette consultation sur les questions de développement durable doit s'inscrire dans le temps ;
- les intervenants qui ont délivré des présentations de qualité, cohérentes les unes avec les autres et donc avec un narratif intéressant et riche ;
- la direction de la Communication car une vice-présidente en charge du développement durable (Mme Ariane Dupont-Kieffer), une directrice du développement durable (Mme Catherine Robin) et une cheffe de projet (Mme Karinne Rosenthal) ne seraient pas arrivées seules à organiser deux journées si riches sans accroc ;
- les rapporteurs sans qui la restitution et les comptes-rendus de cet événement n'auraient pas été possibles.

La participation n'a pas été aussi importante qu'espérée en dépit d'un nombre important d'inscrits (témoins de l'intérêt de la question du développement durable au sein des agents, enseignants et étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne). La généralisation du télétravail (avant la pandémie cela n'était pas ou très peu possible, avec la pandémie il a été possible à 100 %, ce qui montre bien que la résilience et l'adaptabilité de l'université sont remarquables même si la pandémie a laissé des séquelles), le froid, les examens, les

rattrapages, les préparatifs de Noël ont été autant de freins à la participation. Les grandes conférences n'attirent plus. Les personnels, comme les étudiants ou les enseignants-chercheurs n'ont pas deux journées à consacrer à une conférence même si le développement durable est au cœur des intérêts de tous et comme l'approche réflexive est particulièrement mise en avant, les prochaines étapes seront plus courtes et plus accessibles en ligne.

La restitution est structurée de manière transversale autour des éléments de cadrage et points d'attention issus des conclusions des tables rondes et ateliers en rappelant aussi les contraintes ou implications pas forcément réglementaires mais le cadre dans lequel évolue l'université.

L'objectif de ces assises était bien d'établir une feuille de route d'actions et de réflexions. Un cadre de pensée et d'action renouvelé par la prise en compte de la question du développement durable.

L'actualité fait que le concept de développement durable disparaît au profit d'autres termes comme transition énergétique, peut-être plus précis, mais qui oublie l'articulation entre les 3 piliers que sont la croissance économique, la part de l'humain dans son développement et l'environnement. Si la définition est difficile et complexe, on s'accorde toutefois sur la nécessité d'une approche multidisciplinaire, d'une approche intra et intergénérationnelle et qui étudie une ou des fonctions à la fois spatiales et temporelles entre différentes nécessités et différents besoins sur lesquels il faut réfléchir et qu'il faut définir.

Il ressort de ces deux journées la nécessité de s'approprier un modèle et non pas se contenter d'en copier un. Il existe plusieurs axes de transformation possibles et en tant qu'établissement il faut développer des critères d'arbitrage pour établir cette feuille de route que nous allons devoir suivre à l'avenir. L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a la capacité de dialoguer avec des partenaires, notamment Una Europa, pour réfléchir à cette

feuille de route et l'établissement de ces critères. L'action qui doit être menée doit s'appuyer sur une démarche réflexive qui doit nous permettre d'analyser et critiquer les concepts et les mesure et c'est d'ailleurs le métier et l'ADN de l'université. La seconde table ronde a pointé la difficulté à être lisibles, visibles, audibles et entendus, la nécessité d'être flexibles et adaptables, la nécessité de développer de la pluridisciplinarité dans nos recherches, nos formations mais aussi dans nos actions, apprendre à mener des hiérarchies professionnelles et statutaires parce qu'on devra apprendre ensemble, parce qu'on devra parvenir ensemble à une meilleure cohésion de nos actions en faveur du développement durable, celles déjà existantes et celles à venir. Cette démarche réflexive nécessite l'ouverture à des partenariats pour la formation, la recherche mais aussi les bonnes pratiques comme Una Europa l'a montré.

Ces assises ont été l'occasion de faire un bilan et d'identifier nos obligations, nos initiatives, ce qui se fait et pour finir nos bonnes pratiques.

1. Pour commencer avec ce qui est obligatoire :

- voter un plan vert, le faire passer devant chaque conseil administratif et scientifique qui devra donc s'approprier cette réflexion ;
- mettre en place une formation sur le développement durable, obligatoire en licence dépendant de la responsabilité de la commission de la Formation et de la Vie universitaire (VP CFVU) ;
- mettre en place la sobriété énergétique sous la responsabilité de la direction du Patrimoine immobilier mais aussi de la direction de la Logistique sous le regard de la direction générale des services ;
- rénover notre politique des marchés publics qui anticipe les besoins futurs mais aussi intègre les enjeux du développement durable ;
- le plan vert pourra et devra s'appuyer sur les

obligations en termes de politique de handicap et d'inclusion ;

- il est important de travailler sur la qualité de l'information par le suivi des mesures et actions mises en œuvre au sein de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Cela signifie que le développement durable s'inscrit dans une démarche qualité qui est déjà en train d'être mise en place ;
- pour finir, ce n'est pas obligatoire mais le vote d'un budget vert permettrait d'aligner les ambitions de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en termes de développement durable à tous les niveaux (réel et budgétaire).

2. Ce qui se fait ou les politiques d'établissement déjà mises en place

- Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'engage déjà, dans ses politiques d'établissement, en faveur du développement durable. Ainsi, l'université tient un agenda social (agenda pluriannuel relançant la dynamique de la politique sociale de l'établissement).
- Elle a mis en place son **schéma directeur pour le handicap** regroupant à la fois des données sur le personnel et les obligations relatives au bâti en matière d'accueil des personnes (personnels et étudiants) en situation de handicap et tout ce qui concerne l'accueil des personnes en situation de handicap, adaptation d'emploi du temps, poste de travail, etc.
- L'université a également mis en place un plan égalité Femme/Homme ainsi qu'un **plan de lutte contre les harcèlements**.
- Dans un autre registre, les bibliothèques ont une politique documentaire mettant déjà en valeur certaines collections en rapport avec le développement durable, afin de sensibiliser leurs publics. Paris 1 Panthéon-Sorbonne communique via son site internet, mais l'information liée au développement durable reste difficile à identifier dans la communication de l'université. Aussi, si l'université souhaite faire partie des universités

françaises labellisées «durable», il lui faut cela soit une priorité politique pour remplir toutes les démarches de labellisation (longues et fastidieuses).

- Sur le modèle des référents Covid-19, on pourrait mettre en place des référents développement durable (administratifs en enseignants), afin d'utiliser les talents internes en vue de proposer des formations, d'impulser une dynamique.
- Sur la formation et recherche, si la recherche disciplinaire au sein des formations fonctionne particulièrement bien sur les thématiques du développement durable, il faut cependant repenser la médiation scientifique pour que les disciplines puissent s'imbriquer dans une démarche de formation interdisciplinaire, liées au développement durable. Certains laboratoires de l'université tiennent des réflexions en lien avec le développement durable. Les résultats de ces réflexions aboutiront, dans un futur proche, à des prises de décision.
- Sur les ressources humaines, certains métiers, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université, sont amenés à évoluer. Il faut donc faire évoluer certains postes et inclure des qualifications en développement durable dans les fiches de certains postes, pour que le développement durable fasse partie intégrante de l'identité de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Face à la mutation des modes de travail, et la progression importante du télétravail, des réflexions sont à mener sur les risques psycho-sociaux et sur l'équité entre les travailleurs pour lesquels les postes sont «télétravaillables» et ceux pour lesquels ce télétravail n'est pas possible. Si des interrogations persistent, l'université doit mettre en place un groupe de travail et approfondir la réflexion autour des mutations numériques du travail.

3. Nos initiatives :

- avant de voter un plan vert, l'université s'interroge sur les objectifs du développement durable et ne pas se fixer seulement sur l'empreinte carbone

mais être proactive dans tous les domaines (végétalisation, abeilles, etc.), même dans une université urbaine comme la nôtre. L'observation de l'ensemble des activités de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dont celles sur le développement durable, la politique sociale et étudiante nous permet de mieux connaître la réalité de nos propres activités ;

- les labels et classements sont des signes d'une implication dans le développement durable. Paris 1 Panthéon-Sorbonne travaille pour améliorer ses classements mais la certification en soi n'est pas suffisante et par ailleurs les labels se réfèrent à des indicateurs variables, dont il convient de considérer la pertinence (le carbone n'est pas tout), il faut en appeler aux ressources scientifiques vives disponibles en interne ;
- la médiation scientifique interdisciplinaire crée les conditions du dialogue entre les disciplines et la valorisation des travaux disciplinaires sur l'environnement et/ou le développement durable sont autant d'éléments favorables, supports de l'engagement de l'université dans le développement durable pour lesquels il faut considérer la question de la reconnaissance et de la communication. Chaque initiative vaut aussi parce qu'elle est communiquée en interne et en externe, «savoir-faire et faire savoir» ;
- la transversalité comme la médiation scientifique interdisciplinaire pose la question des relais (référents à divers niveaux) dont il reste à déterminer les niveaux et l'organisation ;
- l'université est à même de développer une réflexion et être force de proposition sur l'évolution des normes qui entravent le développement durable sur des sujets comme les règles des finances publiques, les règles sanitaires, la réglementation sur les marchés publics qui empêchent par exemple d'acheter du matériel de seconde main. Les forces vives de l'université ont les moyens de construire les argumentaires et de les porter jusqu'aux ministères concernés afin de faciliter/ institutionnaliser la mise en place de budgets verts, en clarifiant ce qui peut être considéré comme une dépense verte et fixer des niveaux financiers verts acceptable et objectifs ;

- concernant la formation et la sensibilisation des agents comme des étudiants et enseignants, un groupe de travail autour des vice-présidents en charge de la Vie étudiante et de campus (commission de la Formation et de la Vie universitaire) et des ressources humaines permettrait une mutualisation, rationalisation et optimisation des initiatives et savoirs. Ainsi, la question du contenu pour le socle commun mais aussi les développements disciplinaires (avec bonification dans le cursus) pourraient être élaborés en concertation commune avant leur intégration au parcours étudiant obligatoire et au catalogue des formations des personnels ;
- La politique documentaire et culturelle des bibliothèques s'inscrit déjà dans une démarche volontariste de mise en avant des travaux qui ont trait au développement durable et des pratiques éco-reponsables. Tout comme la politique en matière de bâtiments en relation avec la direction du Patrimoine immobilier s'inscrit dans une démarche volontariste pour réduire l'empreinte carbone et améliorer la qualité de vie des usagers de l'université notamment en adaptant les locaux pour les personnes en situation de handicap.

4. Les bonnes pratiques

- « Les bibliothèques ont un rôle primordial à jouer dans la transition écologique. Elles sont vectrices d'exemplarité, elles ont la confiance des usagers. Lieux de diffusion du savoir, elles ont beaucoup de potentiel de communication et de sensibilisation. Sans se poser en prescriptrices, elles développent un partage de pratiques vertueuses internes (déchets, emplois, etc.) et contribuent à sensibiliser le public sur les enjeux, à travers également la politique documentaire. Les bibliothèques deviennent de plus en plus un lieu de vie commune, elles occupent une place privilégiée dans la vie étudiante. Des messages de mutualisation et d'attention aux enjeux de vie collective peuvent s'y faire entendre plus facilement qu'ailleurs. » (cf. Atelier 2A: Bibliothèques et développement durable) La démarche des bibliothèques va au-delà des enjeux de réduction de l'empreinte carbone et vise plus largement à réduire les inégalités, améliorer la qualité de vie de tous les usagers de l'université et plus loin encore, favoriser la protection et le développement de la biodiversité.
- Les bonnes pratiques peuvent se classer selon une approche réflexive et bilans des initiatives, soit prospective et prévisionnelle (dont la temporalité n'est pas la même) capable d'anticiper les initiatives de Paris 1 Panthéon-Sorbonne mais aussi des initiatives avec ses partenaires, comme par exemple la complémentarité que Paris 1 Panthéon-Sorbonne a avec Una Europa.
- Le bilan selon l'approche réflexive retrace les bonnes pratiques déjà engagées très concrètement par les laboratoires, les bibliothèques, par les différents acteurs de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et avec ses partenaires qui méritent d'être mieux connues, qui méritent d'être hissées comme exemplaires pour aider à insuffler une dynamique et mettre en marche tous les acteurs. Il existe des talents locaux, les assises ont mis en lumière des mobilisations et initiatives de composantes (comme des cours de yoga ou de chant, etc.), avec des ressources internes de manière un peu artisanale parfois et individuelle. Ces moments conviviaux ont été très importants surtout après la nouvelle organisation du travail depuis la crise du Covid-19. Les talents doivent être valorisés et leurs initiatives partagées pour se transmettre, voire systématisées aux autres composantes.
- Le bilan permet aussi de mieux comprendre et connaître le périmètre de ce que l'on a acquis en termes de recherche et de ce que l'on a publié sur les questions de développement durable. Aujourd'hui, c'est difficilement lisible, difficilement identifiable. Ces assises ont permis de mettre en lumière que l'université a du mal à identifier par exemple les doctorants ayant un sujet de recherche en lien avec le développement durable. Il faut absolument rendre visible notre capacité de recherche et d'enseignement en mettant en avant les masters et doctorants qui ont une composante développement durable et cela peut être fait rapidement. Il faut également insister sur les collaborations avec Una Europa, moins en termes de recherche et enseignement, mais plutôt de bonnes pratiques sur la gestion des campus, calcul de l'empreinte carbone,

gestion des déchets et papiers.

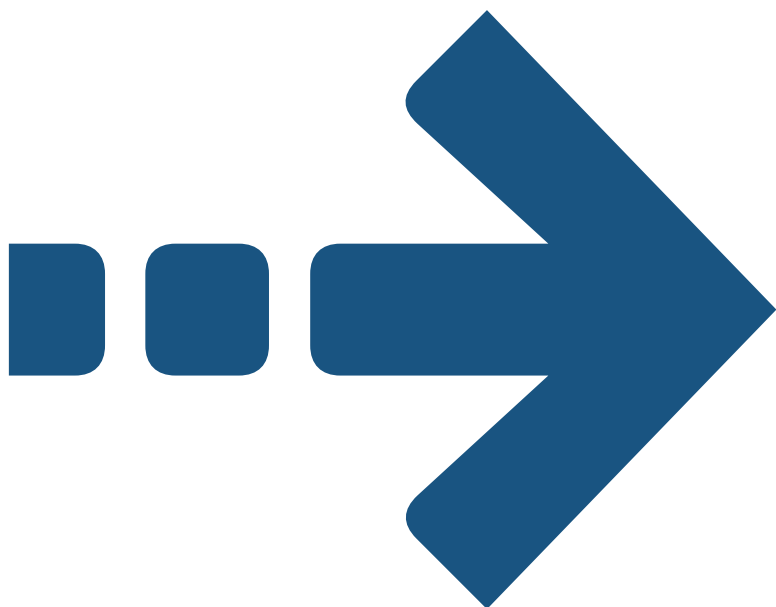
- Dans une approche plus prospective désormais, puisqu'il y a une nécessité de faire des bilans sur ce qui a été fait et sur ce qui est à faire, il y a aussi une nécessité de définir des indicateurs, il y a une réelle volonté de sortir du tout carbone, les empreintes carbone ayant tendance à invisibiliser d'autres problématiques qui sont chères aux spécialistes des sciences humaines et sociales. Le calcul de l'empreinte carbone n'est pas le seul indicateur pertinent, surtout pour une université sur un grand nombre de sites aussi variés et complexes (parfois partagés) que l'université

Paris 1 Panthéon-Sorbonne, mais c'est le plus répandu et notamment l'indicateur de référence pour **Labo1.5** pour mesurer l'empreinte carbone des missions et des traitements informatiques (restrictif). L'université pourrait utiliser les avancées de Labo1.5 comme base de travail pour suivre l'évolution de l'empreinte des différents sites. Un travail critique sur les méthodes de calcul permettrait de nuancer les résultats et au moins de donner des marges d'incertitude. Une fois les bilans réalisés et les indicateurs définis, il sera aussi nécessaire de suivre les résultats aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Dans ce contexte, se pose la question de la mise en place d'un observatoire, un peu comme l'observatoire de la vie étudiante, ou au moins la nomination de référents aussi bien dans le corps professoral mais aussi parmi les étudiants. Il a été affirmé que Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une maison dont trop souvent les portes sont fermées. Il y a une réelle nécessité de communiquer davantage notamment sur les bonnes pratiques au moins celles en lien avec le développement durable.

Il est important de rester mobilisés pour nourrir cette réflexion avec tous les usagers de l'université. Pour cela, il est nécessaire de pérenniser des espaces temps de réflexions où cette discussion transversale puisse se faire. Il va falloir inventer un calendrier de réflexion sur le développement durable car les assises ont prouvé la richesse des réflexions qui sont déjà porteuses de changement. La recherche porte son regard sur le développement durable mais chaque personne est porteuse des transformations qui nous concernent

qu'elle le veuille ou non. Les métiers évoluent vite, la consommation (plus veggie) évolue, l'université doit se donner les moyens de la transition et s'adapter rapidement et efficacement.

Mots de Julien Bennini, directeur général des services, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne: Merci pour ces réflexions riches et encourageantes. Depuis la conférence de Rio, les choses ont bien évolué et sont encourageantes pour l'avenir. Le développement durable est un concept large dont la question de la mesure n'est pas réglée et dont les enjeux vont au-delà des questions environnementales et pour notre université spécialisée en sciences humaines et sociales (SHS), ce sont bien les enjeux de responsabilité sociétale qui sont mis en avant et nos responsabilités individuelles dans ce processus. Concernant les premières actions pour poursuivre la démarche se pose la question de la bonne organisation, il a été évoqué un observatoire de nature transversale. L'établissement doit y réfléchir et engager sa responsabilité sur sa capacité à mettre des priorités, structurer les initiatives et actions pour les rendre visibles et surtout ne pas les brider, s'inspirer de ce qui a été fait avec l'agenda social pour maintenir l'attention et se montrer ambitieux.



Mot de la fin

Le mot agenda est très approprié. L'agenda dans sa version française est un calendrier avec des étapes et dans sa version anglosaxonne un programme de travail ou une liste d'items à discuter. Ces deux dimensions sont évidemment nécessaires pour faire avancer la question du développement durable à Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Ariane Dupont-Kieffer,
vice-présidente chargée de la Responsabilité sociétale



Suggestions reçues dans les boîtes à idées :

**Boîte à idées
des personnels**



**Boîte à idées
des étudiants**



Il est aussi possible de contacter directement à directiondudeveloppementdurable@univ-paris1.fr

MOBILITÉ

- Favoriser la mobilité en transport en commun en prenant en charge 50 voire 100% des transports en commun des personnels et étudiants sans limite physique. Ainsi un personnel de Lille pourrait venir travailler tous les jours à Paris puisque Lille n'est qu'à 1 heure de TGV de Paris...
- Développer et renforcer la mobilité durable par l'utilisation du vélo (simple ou bien avec une assistance électrique) afin de réduire au maximum l'impact des émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, il faut inciter les collègues à venir à vélo d'une part mais également il faut leur proposer une solution pour garer leur vélo une fois arrivés sur leur lieu de travail. Cette solution est possible à mettre en place, rapide, peu onéreuse et facile à mettre en œuvre techniquement. CF place de parking « Vélos » sur le centre Broca. Les trottinettes et Solowheel sont également les bienvenues.

NUMÉRIQUE

- Réfléchir à notre politique de réseaux informatiques : faire au maximum la transition vers GNU/Linux et son écosystème pour le parc informatique. Étant moins lourd, cet OS permet de faire fonctionner deux fois plus longtemps les ordinateurs sans avoir à les changer, les fait moins chauffer et consommer d'énergie au quotidien dans des proportions absolument inimaginables. Et ceci en plus de tous les autres avantages (souveraineté et indépendance, sécurité, fiabilité, confidentialité...).

FORMATION (étudiants et enseignants)

- Former l'ensemble des étudiants et étudiantes inscrits dans toutes les formations, sur les sujets liés au changement climatique. Les étudiants devraient être informés (grâce aux scientifiques) sur les causes et les conséquences de l'exploitation humaine de la nature et notamment des désastres à venir. Les étudiants devraient être préparés car ils sont la génération qui aura à faire face à ces désastres sur ses fondements scientifiques. Le mieux serait que chaque formation ait l'obligation d'assister à des cours/conférences de spécialistes (hydrologues, climatologues, écologues, économistes, politistes, philosophes, anthropologues). Le but n'est pas de tout alourdir, notamment la charge de travail ou l'organisation de nouveaux partiels, mais juste une simple présentation des enjeux par des conférences obligatoires.
- La formation en développement durable est une thématique transversale qui nécessite l'implication de tous, quel que soit le domaine de compétence. Telle que chaque partie d'une toile de peinture en arts plastique constitue un espace précieux d'expression, tel doit être le cas pour chaque espace et chaque élément constitutif de notre environnement.
- Réduire le volume horaire des enseignants pour leur permettre de suivre des formations sur la décroissance et leur permettre d'assister aux Assises du développement durable.
- Former les générations à venir à des métiers d'avenir qui leur permettront de se développer de manière durable.

RESTAURATION UNIVERSITAIRE

- Remettre une cafétéria au centre Panthéon avec suffisamment de personnel du CROUS pour préparer localement la nourriture et des boissons chaudes plutôt que d'avoir des produits tout fait à l'extérieur, emballés dans du plastique, et des machines avec du très mauvais café.

BIBLIOTHEQUES

- Agrandir la taille des bibliothèques de l'université et augmenter le personnel de bibliothèque pour accueillir les étudiants et les personnels pendant les coupures de courant.

ENVIRONNEMENT

- Étendre le tri du papier à l'ensemble des centres. Réellement respecter le tri des déchets lors du ramassage des poubelles.
- Arrêter les déplacements en avion. Même s'il est sympathique de voyager, avec le Covid-19 nous avons tous appris à travailler en ligne. Il n'est pas indispensable de prendre l'avion, alors arrêtons de le faire ! L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pourrait arrêter de financer de tels déplacements.
- Nettoyer les locaux des encombrants : recycler les anciennes urnes de votes (via un atelier) comment les transformer ? Caches pots ou coffres à jouet...
- Favoriser la participation de l'université à une nouvelle alliance centrée sur les énergies renouvelables : europaeum.org/empowering-renewable-energy-communities/

RESSOURCES HUMAINES

- Augmenter le salaire des personnels pour qu'ils puissent payer leur facture d'énergie et ne pas avoir froid au domicile.

ANNEXE — Les objectifs de développement durable et le Plan vert des universités

Les **17 objectifs de développement durable** (ODD) (en anglais: *Sustainable Development Goals*, ou SDGs) et de responsabilité sociétale ne sont pas nouveaux mais ils sont désormais inscrits à l'agenda, adopté par l'ONU en septembre 2015 après deux ans de négociations incluant les gouvernements comme la société civile, comme des cibles à atteindre à l'horizon 2030. Les cibles sont au nombre de 1621 et sont communes à tous les pays engagés.

Afin de soutenir les objectifs du développement durable et répondre aux environnements, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR) a pris plusieurs engagements auprès des acteurs et des publics de l'enseignement supérieur et de la recherche parmi lesquels le Plan vert. Sa dernière version, résultat d'une réflexion avec les universités, grandes écoles et le ministère de la Transition écologique, a été proposée en 2021 avec le soutien du MESR reposant sur 5 piliers :

1. Gouvernance et stratégie

Identifier, analyser et mesurer les actions s'inscrivant dans la démarche développement durable et responsabilité sociétale.

Ce pilier repose sur un bilan et une communication des initiatives des composantes et des services centraux. Ainsi, les Assises du développement durable s'inscrivent parfaitement dans ce premier pilier en offrant l'opportunité à toutes les parties prenantes de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne d'être informées des initiatives réalisées ou à venir et aussi de contribuer en donnant un avis ou proposant des suggestions de développement futur.

2. Enseignement et formation

Inclure des modules de sensibilisation aux questions de développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS) pour les étudiants, les personnels mais aussi « hors des murs », l'université a la responsabilité de sensibiliser tous les publics.

Le bonus « Cogite la planète » est une première démarche d'intégration de travaux sur le DD&RS aux étudiants de licence lors de séminaires mensuels. Le catalogue des formations des personnels doit s'enrichir de nouvelles propositions, déjà en place une sensibilisation à la cuisine végétarienne. Pour finir, afin de faire rayonner l'approche de Paris 1 Panthéon-Sorbonne en termes de DD&RS, un cycle artistique et culturel.

3. Recherches, Innovations et Partenariats

Pour inventer l'université durable, Paris 1 Panthéon-Sorbonne peut reposer sur, s'inspirer de et aussi inspirer ses nombreux partenaires et alliés.

Ainsi, l'université a collaboré à une série de conférences liées au développement durable en Égypte avec sa partenaire de longue date, l'université du Caire. L'université a également participé à la COP 27 de Charm El Cheikh en 2022 (pantheonsorbonne.fr/actualite/paris-1-pantheon-sorbonne-sinvite-cop27), et travaille avec la Cité du développement durable et **Una Europa** afin de renforcer et développer le pôle « sustainability ».

4. Gestion environnementale

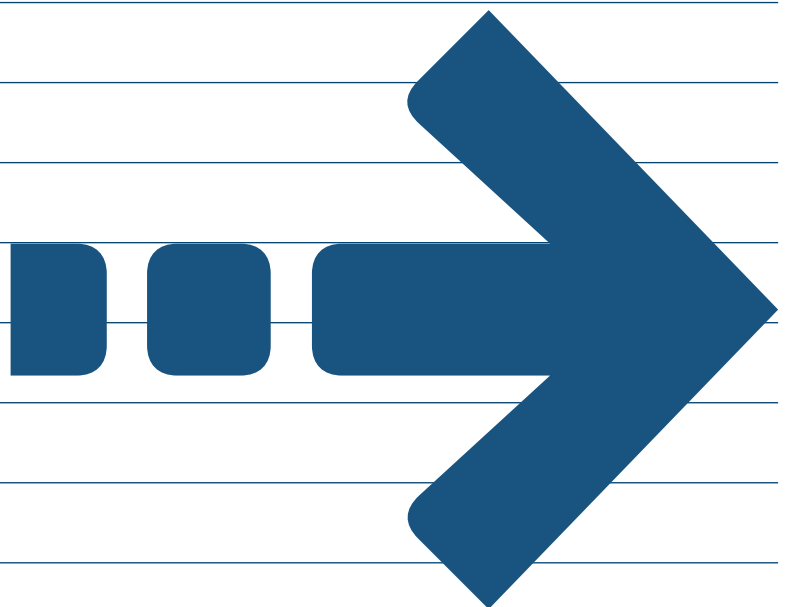
Réduire l'empreinte carbone de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Ce pilier inclut toutes les initiatives pour favoriser la sobriété énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre, favoriser le recyclage et sensibiliser tous les publics à adopter ses nouveaux modes de consommations et de vie.

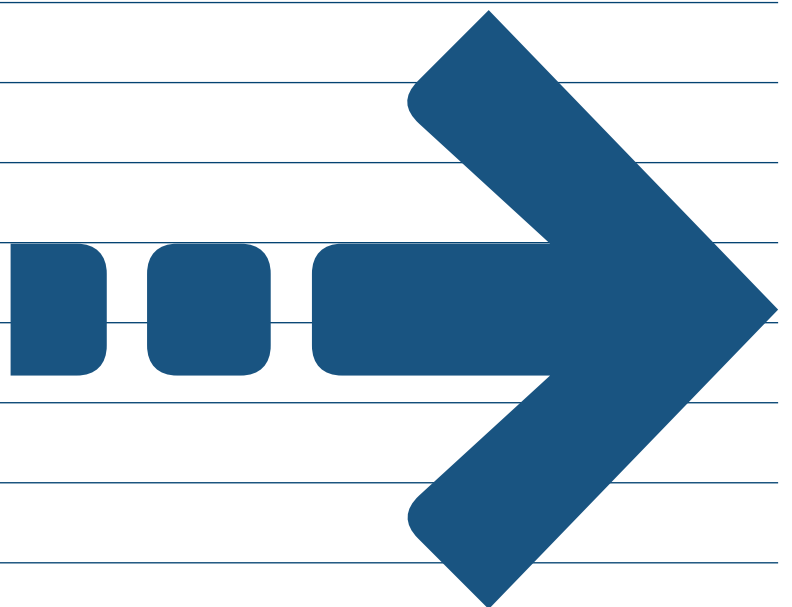
5. Politique sociétale : ou comment améliorer la qualité de vie de travail

La pandémie a bouleversé les modes de travail. Dans cette période post-Covid, l'université souhaite engager deux réflexions essentielles : une sur la fatigue à Paris 1 Panthéon-Sorbonne : comment la définir ? Quelle est sa nature ? Comparer les vécus ? Quels moyens pour réduire la fatigue à l'université ? Et enfin, une réflexion sur les rapports d'autorité et de domination et pouvoir ainsi, identifier pour les personnels comme pour les étudiants ce qui dans les fonctionnements actuels, dans les dialogues et les absences de dialogues, dans les chaînes de décision et de validation peut engendrer des rapports de domination.

[illegible]



[illegible]





pantheonsorbonne.fr

